



**BOOK REVIEW DE LA
CONFÉRENCE D'AGADIR
SUR L'INITIATIVE
DE LA CEINTURE BLEUE**

2019

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	4
LA CONFÉRENCE	6
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	8
CONTEXTE AFRICAÏN DE LA CEINTURE BLEUE	12
LA CEINTURE BLEUE EN QUELQUES MOTS	14
LA DÉCLARATION D'AGADIR	20
ILS ONT DIT...	22
ALLOCUTIONS	38

PRÉFACE



“ Agir par nous-mêmes et pour nous-mêmes est un impératif. Associer nos partenaires stratégiques est désormais une nécessité. ”

S.M., LE ROI MOHAMMED VI, Souverain du Royaume du Maroc.



A l'occasion du Sommet Africain de l'Action tenu en marge de la COP 22, organisé en 2016 à Marrakech, SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI a souligné la nécessité pour « **que notre continent s'exprime d'une seule voix, qu'il exige justice climatique et mobilisation des moyens nécessaires, qu'il émette des propositions concertées, en matière de lutte contre les changements climatiques** », tout en indiquant que « **Agir par nous-mêmes et pour nous-mêmes est un impératif. Associer nos partenaires stratégiques est désormais une nécessité** ».

L'initiative de la Ceinture Bleue a été lancée par le Royaume du Maroc dans le sillage de cette Vision Royale.

Ses principaux objectifs sont de répondre simultanément aux défis du changement climatique, de la conservation des océans et d'un développement durable de la pêche et de l'aquaculture, éléments clefs de la sécurité alimentaire en Afrique et dans le Monde.

La conférence de Haut Niveau « La Ceinture Bleue, une plateforme pour l'action en faveur de la durabilité de la Pêche et de l'Aquaculture en Afrique », tenue le 19 février 2019 à Agadir est une étape décisive dans la mise en œuvre de l'initiative de la Ceinture Bleue.

Réunissant plus **de vingt-deux Etats dont 17 africains**, l'initiative a suscité une forte adhésion politique des participants et une ferme volonté de renforcer la coopération multilatérale dans le cadre de la plateforme collaborative que propose la Ceinture Bleue.

Ce Book Review tente de retranscrire le plus fidèlement possible ce Dialogue de Haut Niveau au format inédit, dédié au développement durable de la pêche et de l'aquaculture, et la conservation des océans dans le contexte du changement climatique.

C'est une étape décisive pour l'initiative de la Ceinture Bleue, faisant ressortir des recommandations fortes, fondatrices d'une feuille de route pour la mise en œuvre de l'initiative et qui sont réunies dans la Déclaration d'Agadir.

MR. AZIZ AKHANNOUCH

LA CONFÉRENCE



La conférence « La Ceinture Bleue, une plateforme pour l'action en faveur de la durabilité de la Pêche et de l'Aquaculture en Afrique », s'est tenue le 19 février 2019 à Agadir au Maroc, dans le format d'une table ronde de 35 participants pour un Dialogue de Haut Niveau, composés des Ministres et délégués de 17 États africains, de 5 États du Nord, considérés comme puissances halieutiques (Norvège, Espagne, Fédération de Russie, Portugal et France), de l'Union européenne et de la FAO.

Les directeurs de 4 institutions de recherche halieutique et océanographique du Nord et du Sud (Institute of Marine Research-Norvège, Instituto Español de Oceanografía- Espagne, AtlantNIRO-Fédération de Russie et l'Institut National de Recherche Halieutique-Maroc) qui sont fortement impliqués dans la recherche halieutique en Afrique, ainsi que la présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard et vice-présidente de la plateforme Océan-Climat (France) ont été associés à ce dialogue.

Plusieurs autres personnalités du monde diplomatique, élus parlementaires, Président et Wali de la région Souss Massa, représentants du secteur de la pêche et de la recherche halieutique africaine étaient également présents lors de cette manifestation.

AGENDA

La Ceinture Bleue, une plateforme pour l'action en faveur de la durabilité de la Pêche et de l'Aquaculture en Afrique.

Agadir (Maroc), le 19 Février 2019

- 14:15**
- Enregistrement
 - Mot de Bienvenue
 - Allocution de bienvenue de *Mr. Brahim Hafidi*, Président du Conseil Régional Souss Massa
 - Projection Film "Introduction à l'initiative de la Ceinture Bleue"
 - Allocution d'Ouverture par *S. E. M. Aziz Akhannouch* - Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts du Royaume du Maroc
 - Allocution de *S. E. M. Roy Angelvik* - Secrétaire d'État auprès du Ministre des Pêches du Royaume de Norvège. Pays d'Honneur pour la 5ème édition du Salon Halieutis
 - Projection Film "La Blue Belt en Marche"
- 15:30**
- Dialogue de Haut Niveau
- Déclarations des Ministres (5 minutes par Ministre)
 - Déclaration de la FAO (5 minutes)
 - Déclarations des Experts (4 minutes par Expert)
- 18:00**
- Déclaration d'Agadir sur l'Initiative de la Ceinture Bleue

RÉSUMÉ EXÉCUTIF



De la conférence de haut niveau tenue le 19 février 2019, à Agadir - Maroc, sous le thème « La Ceinture Bleue, une plateforme pour l'action en faveur de la durabilité de la Pêche et de l'Aquaculture en Afrique », un dialogue ministériel a émergé sur la problématique de la place de la pêche dans l'économie bleue et de la conservation des océans, réunissant plus d'une trentaine de contributions et associant représentants de la FAO et d'institutions de recherche halieutique.

Il est temps d'agir

L'initiative de la Ceinture Bleue intervient dans le contexte d'un long processus de prise de conscience de l'urgence d'agir. L'ensemble des parties a rappelé avec insistance tous les maux que connaissent les océans et des conséquences sur les populations. La liste est longue et ne permet pas d'être exhaustif, mais les phénomènes alarmants sont bien connus de tous : cela va de la dégradation des habitats marins à l'acidification des océans ou l'élévation de la température, de l'érosion de la biodiversité à la pollution et l'inondation des océans par les déchets plastiques, sans compter la surexploitation des stocks halieutiques.

Les risques qu'encourent les écosystèmes marins et les ressources halieutiques sont bien réels, désormais visibles de jour en jour et particulièrement inquiétants.

Pour l'Afrique, comme l'ont rappelé de nombreuses parties, la situation est d'autant plus alarmante, que la pêche est une source de protéines particulièrement importante, d'emplois et d'activités économiques pour toutes les communautés côtières.

La pêche et l'aquaculture devraient connaître de très fortes perturbations si des actions en matière d'atténuation et d'adaptation, fortes, audacieuses et de rupture, ne sont pas engagées immédiatement.

Il y a d'autant plus d'urgence que, comme l'a rappelé la Norvège, douze années seulement nous séparent de l'échéance de 2030, date à laquelle tous les Etats des Nations Unies, se sont engagés à la mise en œuvre effective des Objectifs de Développement Durable.

De l'avis de tous, la nécessité d'agir par des actions concrètes et non par des mots suppose des mécanismes adéquats, et à ce titre l'initiative de la Ceinture Bleue se distingue par sa vision opérationnelle, concrète et pragmatique, orientée vers le networking en faveur de l'investissement écologique dans des projets durables et respectueux de l'environnement du secteur privé.

Les défis sont nombreux mais les opportunités le sont aussi

L'initiative de la Ceinture Bleue a été lancée à l'occasion de la COP 22 à Marrakech. Convaincus que transformer les activités de la pêche et de l'aquaculture vers des pratiques plus durables et réduire la pression anthropique sur les océans était tout autant possible que nécessaire, l'initiative constituait alors une réponse majeure en faveur de la durabilité des océans, de l'économie bleue, et de la lutte contre le changement climatique.

Nombreuses parties y ont adhéré et y voient une réponse globale aux Objectifs du Développement Durable.

Les priorités et les défis pour une croissance halieutique durable s'expriment de manière transversale, abordant les besoins en renforcement du partenariat sous toutes ses formes (intersectoriel, multi-acteur, Sud-Sud et Nord-Sud et triangulaire).

De nombreux efforts, mais encore beaucoup à faire en matière de durabilité des pêches

Les parties ont témoigné de nombreux efforts en matière d'évaluation des stocks halieutiques en Afrique qui ont pu être réalisés ces dernières années, soit au niveau national, soit avec l'appui des Organisations Régionales de Gestion des Pêches, ainsi que dans le cadre des campagnes scientifiques conjointes menées avec l'aide de pays et organisations tiers (FAO, Norvège, Espagne etc.). Ces efforts ont certes permis d'améliorer les connaissances et les mesures de gestion de certains stocks, il n'en demeure pas moins nécessaire de poursuivre ces efforts pour aborder la gestion de la pêche dans un cadre écosystémique, avec une meilleure prise en compte des problématiques de conservation des océans et des effets du changement climatique.

Un appel à une harmonisation des politiques des pêches pour les stocks partagés a été lancé, nécessitant un renforcement du cadre de coopération régionale en pêche et aquaculture.

La pêche INN, un fléau à éradiquer en priorité

Tous les efforts de régulation et de gestion durable des pêches ne sauraient aboutir sans une action concertée de la lutte contre la pêche INN. Alors que de nombreuses parties ont appelé à un soutien et à une assistance dans leurs efforts respectifs de lutte contre la pêche INN, la FAO a rappelé l'importance de signer l'Accord relatif aux mesures du ressort des Etats du Port, seul instrument politique mondial de lutte contre la pêche INN, entré en vigueur en 2016 et qui bénéficie d'un programme de soutien conséquent pour sa mise en œuvre opérationnelle dans plus d'une cinquantaine de pays.

Les Aires Marines Protégées, une priorité pour l'Afrique

La planification spatiale marine est une priorité affichée par plusieurs parties et qui a abouti, entre autres mesures, à la mise en place d'Aires Marines Protégées dans de nombreux pays africains. Les parties ont fait part de leur volonté d'augmenter la coopération et les échanges d'expérience dans ce domaine. La Ceinture Bleue offre un mécanisme idoine pour cela.

L'observation des océans et la recherche : les piliers de la durabilité et de l'innovation

Les dispositifs en matière d'observation et de surveillance océanographique, environnementale et sanitaire des océans, déployés en Afrique sont bien en deçà des besoins, dans le contexte du changement climatique et de l'actuelle pression anthropique sur la planète, malgré les efforts consentis aux niveaux nationaux et transnationaux.

Plus globalement, plusieurs domaines comme la recherche océanographique, l'innovation, la surveillance sanitaire, l'aquaculture, la valorisation des produits de la pêche, la réduction des pertes post captures, les bonnes pratiques etc., doivent être développées de toute urgence en Afrique, sachant leur importance pour l'émergence de l'économie bleue.

C'est un défi majeur qui doit être relevé avec plus d'enthousiasme et de coopération entre tous les pays concernés et les partenaires, afin de mettre les systèmes halieutiques aux standards d'une économie bleue performante, en accord avec les exigences de la résilience écologique et socio-économique.

Le développement halieutique basé sur des solutions bleues novatrices serait porteur de promesses et d'opportunités pour transformer les contraintes actuelles et celles qui seront de plus en plus imposées par le changement climatique en opportunité de créer une plus grande prospérité inclusive, sans dépréciation de la valeur des ressources et des milieux naturels.

L'Aquaculture, une possible alternative

L'augmentation de la production halieutique dans le monde provient en grande partie de l'aquaculture. Les pays africains dont la production est très faible voient en ce domaine d'activité une possible alternative à la pêche à très fort potentiel de croissance aussi bien au niveau continental que marin. La volonté politique de développer l'aquaculture en réponse à la demande croissante en protéines animales de leur population et à la stagnation de la production halieutique par la pêche de capture est clairement affichée par une majorité des Parties. Des programmes de développement du secteur aquacole ont vu le jour dans plusieurs pays. Leur objectif est d'assurer la sécurité alimentaire et de contribuer à la restauration des populations et des habitats naturels.

Conscients des nombreux défis à surmonter pour le développement durable de l'aquaculture en Afrique, les pays ont appelé à une étroite collaboration en matière de recherche, d'innovation et d'échange d'expertise dans le cadre des mécanismes de collaboration de la Ceinture Bleue.

Le financement, une des clés du succès

L'importance de prévoir les mécanismes de financement qui demeurent un pilier indispensable pour accompagner l'émergence d'une économie bleue a été soulignée à maintes reprises.

Plusieurs propositions de mécanismes novateurs ont émergé tel que celui s'appuyant sur le principe du prélèvement d'une partie des richesses créés par l'exploitation des océans pour financer les projets innovants et durables, ou celui basé sur le principe du pollueur payeur, mais également les mécanismes de financement actuellement en cours tels que les partenariats avec les bailleurs de fonds et les institutions internationales d'appui au développement.

La Ceinture Bleue, une plateforme de coopération pour l'économie bleue

Les efforts et actions en cours pour intégrer le développement durable et la lutte contre les effets du changement climatique dans les politiques économiques et sociales halieutiques en Afrique sont certes visibles, mais la mise en place des mécanismes de coopération et de mobilisation d'appuis techniques et financiers permettant aux pays de réaliser collectivement et efficacement leur transition vers une économie halieutique bleue demeure l'enjeu majeur.

L'adhésion à l'initiative de la Ceinture Bleue qui propose la mise en place d'une plateforme collaborative est jugée comme une réponse privilégiée à cet enjeu, et pourra constituer un moteur de coopération Sud-Sud, Nord-Sud et de coopération tripartite. A ce titre, la COMHAFAT et le RAFISMER, particulièrement actifs en matière de coopération dans les domaines halieutiques constituent des canaux à privilégier et à renforcer et sur lesquels la Ceinture Bleue pourrait s'appuyer.

L'opérationnalisation de plateforme collaborative de la Ceinture Bleue pourrait être une opportunité réelle pour en faciliter et catalyser les mécanismes, projets et solutions novateurs dans les domaines d'activité halieutique, des technologies de pêche et de la transformation, de la biotechnologie et de l'océanographie opérationnelle.

En soutenant des champs de collaborations entre décideurs, chercheurs, communautés de pêche, et opérateurs économiques, la plateforme pourrait contribuer à :

- Faire converger les initiatives locales ;
- Créer une masse critique de moyens et de compétences pour traiter les problématiques partagées ;
- Structurer les clusters et écosystèmes de R&D du Sud ;
- Fournir davantage de visibilité vis-à-vis des bailleurs de fonds ;
- Faciliter les transferts et les partages d'expérience.

A terme, ceci conduirait à l'émergence d'une «community partners» autour de la Ceinture Bleue.

CONTEXTE AFRICAIN DE LA CEINTURE BLEUE



“ Le poisson d'origine maritime ou continentale est un produit alimentaire important pour l'Afrique. ”

Le poisson d'origine maritime ou continentale est un produit alimentaire important pour l'Afrique.

Le secteur halieutique contribue à la sécurité alimentaire, assure **des emplois** et des **échanges commerciaux**. Il pourrait être un levier de croissance économique important en Afrique, sachant qu'il ne représente aujourd'hui qu'1.3% du PIB du Continent, et y emploie environ **6 millions de travailleurs**.

Selon l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la pêche et l'aquaculture en Afrique ont produit en 2016, **11.3 millions de tonnes**, soit **6.6% de la production mondiale** (170.9 millions de tonnes).



Ils sont représentés par :



6.4 millions de tonnes issues de la pêche maritime, soit 8% du niveau mondial ;

2.9 millions de tonnes issues de la pêche continentale, soit 25% du niveau mondial ;



Et de 2 millions de tonnes de production aquacole, essentiellement continentale, soit 2.5% du niveau mondial.

En Afrique, la pêche est opérée par **647 000 unités de pêche**, (14% des unités de pêche répertoriées dans le monde) dont **64% sont non motorisées** et **77% de moins de 9 mètres**.

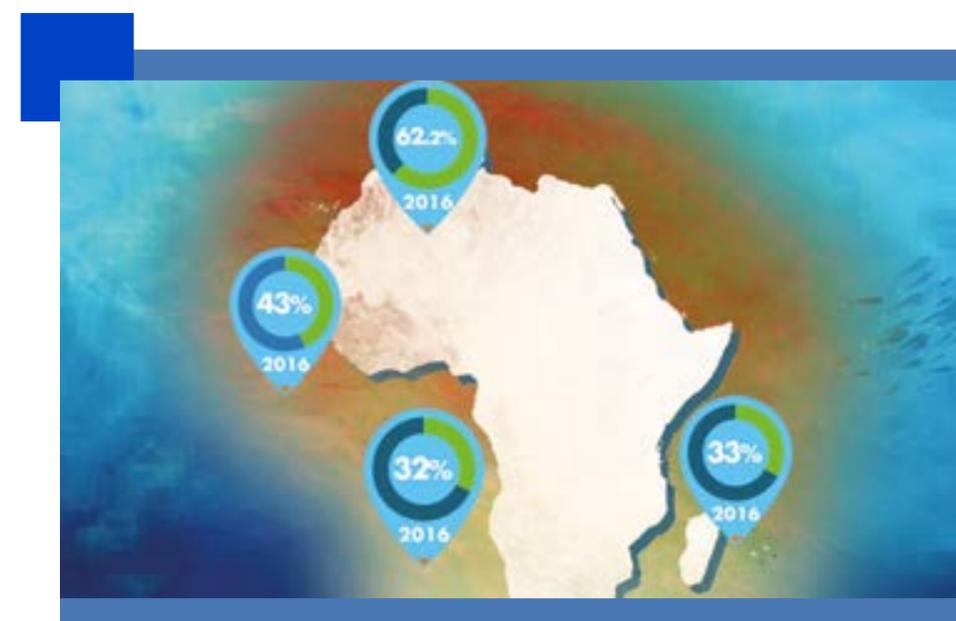


L'Afrique a depuis longtemps eu recours à des modes traditionnels de conservation comme **le salage, le fumage et le séchage**, mais le manque d'infrastructures dans les filières de commercialisation et de transformation engendre d'importantes pertes post-captures qui sont estimées aujourd'hui à **au moins 25% des captures**, alors que pour subvenir à ses besoins, **l'Afrique importe 75% des produits halieutiques**.



D'énormes perspectives en matière de développement de la valorisation et de la transformation des produits halieutiques sont à envisager, surtout dans un contexte de croissance démographique et d'augmentation de la consommation moyenne de poisson. Mais l'Afrique devra affronter d'autres défis comme la dégradation des stocks halieutiques et écosystèmes marins conjugués aux effets du changement climatique.

En 2016, **43% des stocks de l'Atlantique Centre-Est** sont exploités à des niveaux biologiquement insoutenables, **62.2% le sont en Méditerranée**, **33% le sont dans l'océan Indien Occidental**, et **32% le sont dans l'Atlantique Sud Est**.



En plus de la dégradation des stocks, plusieurs autres signaux inquiétants sont également observés par les scientifiques, comme **l'acidification de l'océan, l'apparition des espèces invasives, l'élévation des températures de l'eau et les changements de régimes des courants marins**.

Pour répondre à tous ces défis agissons aujourd'hui **dans le cadre de la Ceinture Bleue**.

LA CEINTURE BLEUE EN QUELQUES MOTS



La Ceinture Bleue est une offre globale, intégrée et inclusive pour faire de la pêche un vecteur de croissance de l'économie bleue.

Elle concerne un espace prioritaire, les zones côtières et les Zones Economiques Exclusives, qui sont à l'origine de 85% de la production halieutique mondiale.

L'initiative de la Ceinture Bleue cible les Objectifs du Développement Durable adoptés par les Nations Unies, tout en proposant une vision opérationnelle de l'approche écosystémique, liant trois domaines d'activités bien trop souvent abordés séparément : la pêche, l'aquaculture et la surveillance des océans.



AQUACULTURE



PÊCHE



SURVEILLANCE

A l'occasion des COP, notamment 21 et 22, la communauté scientifique n'a eu de cesse d'alerter sur le déficit d'observations de l'océan.

En Afrique, ce déficit est particulièrement prononcé et pourtant, quotidiennement, de nombreux pêcheurs couvrent une grande partie des eaux côtières, et observent l'océan sans que cela ne soit capitalisé. Le concept « Utilisateur - Observateur » prôné par l'initiative de la Ceinture Bleue trouve ici toute sa pertinence.

Tandis que de nombreux stocks halieutiques sont surexploités, que la production mondiale issue de la pêche stagne, la demande en produit de la mer ne cesse d'augmenter.

Ceci dans un contexte de détérioration croissante des écosystèmes marins.



Il n'y a plus d'autre alternative, que de « **produire plus, en pêchant moins tout en protégeant plus** ».

Ce n'est pas une utopie :



Depuis plusieurs décennies, l'aquaculture connaît une croissance remarquable. Plus d'un poisson sur deux consommés par l'homme provient de l'aquaculture. Ceci n'a pas été sans impact sur l'environnement et les écosystèmes marins.

L'enjeu est de poursuivre le développement de l'Aquaculture sans impact négatif sur les océans. La Ceinture Bleue ambitionne de favoriser **l'émergence d'une aquaculture durable et protectrice des océans comme l'algoculture.**



Tous ces concepts et solutions se traduisent par des projets économiques viables, qui installent le **pêcheur ou l'aquaculteur**, en tant qu'opérateur économique, **au cœur du processus de durabilité.**



De nombreux projets phares émergent dans le sillage de la Ceinture Bleue, comme le projet du « **pêcheur correspondant scientifique** », du « **bateau du futur** », de « **culture de micro algues** », et ce n'est que le début...



En tant que **plateforme collaborative**, l'initiative de la Ceinture Bleue vise à favoriser les échanges de la connaissance, le know-how, l'innovation et à **transformer les expériences locales en solutions globales.**



Cette approche ne permettrait-elle pas de transformer les contraintes environnementales en opportunités économiques ?

LA DÉCLARATION D'AGADIR



Nous, Ministres, Représentants d'Etats, d'organisations internationales et régionales, en présence d'un représentant de la Commission européenne, réunis à Agadir le 19 février 2019 sur invitation du Ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts du Royaume du Maroc, Monsieur Aziz AKHANNOUCH, dans le cadre de la conférence de haut niveau « La Ceinture Bleue, une plateforme pour l'action en faveur de la durabilité de la pêche et de l'aquaculture en Afrique »,

Rappelons les principes universels contenus dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), qui établit le cadre juridique dans lequel les activités doivent être menées dans les océans et les mers .

Réaffirmons l'engagement en faveur de l'Agenda 2030, adopté par l'assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015, et ses Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 13 (lutte contre les changements climatiques) et l'ODD 14 (conserver et exploiter de manière durable les océans et les mers aux fins du développement durable).

Rappelons le premier Sommet Africain de l'Action, tenu à Marrakech en novembre 2016 en marge de la COP 22, consacré à la discussion des défis liés à la lutte contre les changements climatiques et des mesures pratiques à mettre en place pour y faire face.

Se félicitant des engagements pris par les pays participants à la conférence « Our Ocean » tenue à Bali en octobre 2018, notamment ceux concernant l'établissement d'aires marines protégées, la gestion durable des pêcheries, la promotion de l'économie bleue et la lutte contre le changement climatique.

Rappelons la conférence de haut niveau sur l'économie bleue durable, tenue à Nairobi en novembre 2018, ayant mis en exergue le rôle des administrations nationales et locales, le secteur privé, la société civile et les institutions financières nationales et internationales dans l'investissement dans l'économie bleue et la définition des moyens durables de son exploitation.

Conscients du rôle stratégique que représentent l'économie des océans et l'aquaculture en Afrique en termes d'alimentation, de croissance économique, d'emplois et d'innovations .

Convaincus que l'océan est fondamental dans la préservation de la vie et soulignant l'importance des écosystèmes océaniques dans l'atténuation des impacts du changement climatique et pour s'y adapter.

Reconnaissons le défi posé par le changement climatique, ses menaces sur l'équilibre des écosystèmes côtiers et marins et ses impacts sur la pêche et l'aquaculture, sources d'emplois et de sécurité alimentaire de plusieurs millions de personnes en Afrique.

Soulignons l'exigence d'œuvrer pour la promotion de l'économie bleue, notamment la préservation des ressources et écosystèmes marins comme approche intégrée pour réussir le développement durable des océans.

Considérons la nécessité de faire émerger de nouvelles opportunités de développement économique de manière planifiée et harmonieuse, dans une approche inclusive intégrant les services économiques et sociaux issus de la mer et des océans.

Soulignons la nécessité de renforcer la coopération et la convergence des initiatives en faveur du développement de la pêche et de l'aquaculture durables.

Conscients que le développement durable de la pêche et de l'aquaculture pourrait être une solution aux défis futurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde et contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable notamment ceux relatifs à mettre fin à la faim et à l'éradication de la pauvreté.

Soutenons

L'initiative de la « Ceinture Bleue » lancée par le Royaume du Maroc lors de la Cop22 tenue à Marrakech en novembre 2016, et qui propose la mise en place d'une plateforme collaborative d'échange de connaissances et d'innovations pour favoriser l'émergence de projets durables de pêche et d'aquaculture dans le contexte du changement climatique.

Appelons à

1. La mise en place de mécanismes institutionnels et financiers appropriés permettant la concrétisation et l'animation de la plateforme collaborative dans le cadre de partenariats facilitant l'innovation technologique et sociale, l'échange de bonnes pratiques et l'entrepreneuriat social augmentant, ainsi, les bénéfices socioéconomiques et environnementaux tels la création d'emplois, la formation et l'emploi des jeunes, la sécurité alimentaire, l'éradication de la pauvreté, la préservation des écosystèmes marins et l'adaptation au changement climatique.
2. Investir dans l'économie bleue, et plus particulièrement la pêche et l'aquaculture durables, innovantes et protectrices des océans, et augmenter les financements associés en incluant des mécanismes de financements novateurs et en facilitant l'accès aux financements internationaux notamment aux Fonds Climat (Fonds d'Adaptation et Fonds Vert) .
3. La promotion du développement de la recherche et de l'innovation pour favoriser l'émergence d'une économie bleue axée sur la connaissance scientifique durable.
4. La création d'une « community partners » permettant la concrétisation et l'animation de la plateforme collaborative de l'initiative de la Ceinture Bleue.

L'ensemble des participants présentent à SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI leur déférente gratitude pour Sa Bienveillante Sollicitude, l'Accueil Chaleureux de cette belle ville d'Agadir fleuron de l'économie bleue, ainsi que les moyens mis en œuvre pour l'excellente organisation de cet événement de Haut Niveau.

ILS ONT DIT...



MR. AZIZ AKHANNOUCH
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE
MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET
DES EAUX ET FORÊTS (ROYAUME DU MAROC)

“ Avec l'initiative de la Ceinture Bleue, le Royaume clame sa conviction que la pêche et l'aquaculture peuvent constituer un modèle de durabilité générateur de valeur et d'emplois face aux défis des changements climatiques. ”



MR. KOBENAN KOUASSI ADJOUANI
MINISTRE DES RESSOURCES ANIMALES ET
HALIEUTIQUES (CÔTE D'IVOIRE) ET PRÉSIDENT
EN EXERCICE DE LA COMHAFAT

“ Dès lors que nous partageons les mêmes stocks de ressources animales et halieutiques, surtout en ce qui concerne les ressources halieutiques, il y a une nécessité impérieuse d'harmoniser les mesures de gestion en partageant nos différentes expériences. C'est en cela que l'initiative Ceinture Bleue du Maroc est salutaire pour nos différents Etats. ”



MR. LUIS PLANAS PUCHADES
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE
ET DE L'ALIMENTATION (ESPAGNE)

“ Il ne fait aucun doute qu'un secteur aussi dynamique et novateur devrait être fondé sur des objectifs de durabilité. Par conséquent, cette initiative de Ceinture Bleue est absolument nécessaire et, dans cet objectif, la coopération est le moyen le plus efficace d'atteindre ces objectifs. ”



MR. ILYA VASSILIEVITCH SHESTAKOV
VICE-MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET
PRÉSIDENT DE L'AGENCE FÉDÉRALE RUSSE
DES PÊCHES (RUSSIE)

“ Toutes ces orientations sont recommandées par l'initiative « Blue Belt » (Ceinture Bleue) et la Russie, bien entendu, soutient cette initiative et adhère à cette Déclaration. ”

ILS ONT DIT...



 **MR. ROY ANGELVIK**
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE
DES PÊCHES (NORVÈGE)

“ ...cette planète est bleue, elle offre un océan d'opportunités. Si nous parvenons à trouver le juste équilibre entre la production et la protection, nous pourrions récolter d'énormes ressources et créer des emplois bleus pour nous tous. ”



 **MR. JOSÉ APOLINARIO**
SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DE LA PÊCHE
(PORTUGAL)
AU NOM DE
MME ANA PAULA VITORINO, MINISTRE DE LA
PÊCHE (PORTUGAL)

“ Il nous paraît très important de réunir les communautés du monde des affaires et le monde scientifique, pour créer de la valeur pour imposer l'innovation, l'innovation de l'aquaculture, innovation de la production des micro-algues dans un angle de préparer leurs limitations d'avenir. ”



 **MME. ELIZABETH NAA AFOLEY QUAYE**
MINISTRE DES PÊCHES ET DU
DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE
(GHANA)

“ ...nous réitérons notre engagement à collaborer avec tous les partenaires de la sous-région afin d'améliorer les efforts et de promouvoir la coopération et le transfert de technologie afin de fournir le cadre nécessaire au financement et à l'appui aux mesures d'adaptation et d'atténuation visant à améliorer les pêcheries. Nous pensons que la clé pour assurer la durabilité des pêcheries dans le cadre de l'initiative de la Ceinture Bleue est de susciter un dialogue plus actif. ”



 **MME. MARIA ANTONIETA JOSEFINA SABINA BAPTISTA**
MINISTRE DES PÊCHES ET DE LA MER (ANGOLA)

“ Ce grand événement est de la plus haute importance pour sensibiliser la communauté internationale à l'utilisation durable et responsable des mers et des océans. Ce qui nécessite des instruments et des actions intégrées dans le concept de l'initiative de la Ceinture Bleue, fondés sur des principes fondamentaux tels que la prévention, la réduction et la réutilisation, la récupération et le recyclage des matériaux et des énergies. ”

ILS ONT DIT...



MR. HENRI DJOMBO
MINISTRE D'ETAT CHARGÉ DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE (RÉPUBLIQUE
DU CONGO)

“ Nos intelligences doivent donc se focaliser sur le financement et l'aboutissement de ces initiatives, en vue de soutenir l'aquaculture, la pêche responsable et résiliente aux effets du changement climatique, les projets de préservation des écosystèmes marins et côtiers et l'amélioration du cadre de vie des populations concernées par les économies verte et bleue. ”



MME. PRISCA KOHO NLEND
MINISTRE DE LA PÊCHE ET DE LA MER
(GABON)

“ «... l'adhésion de mon pays à l'initiative de la Ceinture Bleue va au-delà de la présente intervention. En effet, l'expérience du Gabon est disponible pour faire avancer nos projets communs. Toutefois, il est nécessaire que la mise en œuvre de la Ceinture Bleue s'appuie sur des mécanismes novateurs, de prélèvement d'une partie des richesses créées par l'exploitation autant que sur les partenariats avec les bailleurs de fonds. ”



MME. EMMA KOWA JALLOH
MINISTRE DES PÊCHES ET DES RESSOURCES
MARINES (SIERRA LÉONE)

“ C'est une stratégie intelligente pour une croissance durable et inclusive. Le potentiel de l'océan pour répondre aux besoins en développement durable est énorme. Mais seulement si nous pouvons gérer de manière à le garder dans un état sain de production. ”



MME. ADORACIÓN SALAS CHONCO
MINISTRE DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES
HYDRIQUES (GUINÉE EQUATORIALE)

“ La République de Guinée Équatoriale se félicite de la tendance à la promotion de l'économie bleue en recherchant de nouvelles possibilités de développement économique et novateur de protection des mers et des océans, et de l'initiative de la Ceinture Bleue qui est une action collective au niveau régional. ”

ILS ONT DIT...



MR. FRANCISCO MARTINS DOS RAMOS
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (SAO TOMÉ-
ET-PRINCIPE)

“ Sachant les défis majeurs auxquels l'Afrique fait face, l'initiative de la Ceinture Bleue est une réelle opportunité de l'intégration inclusive qui pourra faciliter l'approche collaborative et proposer d'éventuels mécanismes de types financiers appropriés dans plusieurs domaines d'activité comme la pêche, l'aquaculture, la sécurité et la surveillance maritime et permettra la création d'emploi et des richesses tout en contribuant à la conservation du patrimoine naturel des océans. ”



MR. GASTON COSSI DOSSOUHOUI
MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE
ET DE LA PÊCHE (BÉNIN)

“ ...je vous invite à une coopération franche et fructueuse pour relever le défi de développement de la pêche et de l'aquaculture à travers cette initiative de la Ceinture Bleue. ”



MME. EMMA MATIEH-GLASSCO
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AUTORITÉ
NATIONALE DE LA PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE (LIBÉRIA)

“ Nous sommes d'accord avec le concept de l'Initiative de la Ceinture Bleue et nous l'avons déjà adapté aux stratégies de développement. Nous encourageons d'autres pays à soutenir cette initiative et à travailler ensemble pour préserver l'avenir de notre continent. ”



MR. BAMBA BANJA
SECRÉTAIRE PERMANENT DU MINISTRE DE
LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HYDRIQUES
(GAMBIE)

“ ...la tenue de cette conférence de haut niveau sur l'Initiative de la Ceinture Bleue à Agadir est bien appropriée et arrive à point nommé. Elle offre aux petits pays comme la Gambie l'occasion de présenter des exemples de l'importance du secteur de la pêche et du développement socio-économique du pays. ”

ILS ONT DIT...



MR. JEAN-FRANÇOIS GIRAULT
AMBASSADEUR DE FRANCE AU ROYAUME DU
MAROC (FRANCE)

“ Je souhaite que la plateforme que vous lancez, suscite de nombreux projets en ce sens et facilite la mobilisation des financements de toutes origines, avec le souci partagé pour un développement plus durable de nos activités côtières.

”



MME. CLAUDIA WIEDEY
AMBASSADRICE, CHEF DE LA DÉLÉGATION DE
L'UNION EUROPÉENNE AU
ROYAUME DU MAROC (UNION EUROPÉENNE)

“ Nous avons besoin d'une meilleure gouvernance mondiale des océans et d'un véritable partenariat international pour préserver la base de croissance de notre économie bleue, et nous sommes très contents d'être associés avec cette initiative, et je remercie le Maroc au nom de l'UE pour cette initiative.

”



MR. KARMENU VELLA
COMMISSAIRE EUROPÉEN POUR
L'ENVIRONNEMENT, LES AFFAIRES MARITIMES
ET LES PÊCHERIES (UNION EUROPÉENNE)

“ Comme vous le savez, le Maroc est pour l'Union Européenne davantage qu'un voisin. C'est un partenaire. Au fil des ans, nous avons développé de précieux partenariats dans de nombreux domaines. L'économie maritime « bleue » est l'un d'entre eux.

”



MR. FRÉDÉRIC LOUA
MINISTRE DES PÊCHES, DE L'AQUACULTURE
ET DE L'ÉCONOMIE MARITIME (RÉPUBLIQUE DE
GUINÉE)

“ Les changements climatiques et les défis sont énormes. Ils vont au-delà des moyens et des espaces géographiques d'un pays. Aussi, pour l'obtention de résultats tangibles, nous privilégions l'approche régionale en renforçant les instruments régionaux existants. Nous réitérons en plus, les recommandations exprimées lors de la dernière session de la conférence des ministres de la COMHAFAT, réunis à Abidjan en Côte d'Ivoire pour le renforcement de notre organisation, qui est un des exemples de réussite de la coopération halieutique entre nos Etats, pour une grande implication, à travers son réseau des instituts de recherche halieutique RAFISMER, pour la mise en œuvre de l'Initiative Ceinture Bleue.

”

ILS ONT DIT...



MR. JOHN BABATUNDE
DIRECTEUR DE LA PÊCHE
AU NOM DE
MR. AUDU INNOCENT OGBEH
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU
DÉVELOPPEMENT RURAL (NIGÉRIA)



MR. SYLVAIN TUSANGA MUKANGA
CHEF DE DIVISION DE PLANIFICATION ET
DE PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS DES
PÊCHES
AU NOM DE
MR. DANIEL PALUKU KISAKA YEREYERE
MINISTRE DE LA PÊCHE ET DE L'ÉLEVAGE
(RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO)

“ Afin de relever ces défis, il serait impératif que les États côtiers africains investissent collectivement dans le développement durable et la gestion de nos ressources océaniques. C'est dans cet esprit que l'honorable Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts du Royaume du Maroc, M. Aziz AKHANNOUCH, a initié cette plateforme collaborative visant à agir ensemble et à mettre en pratique une solution novatrice d'adaptation du secteur de la pêche et de l'aquaculture au changement climatique et à la résilience de nos océans pour continuer à servir la population africaine. ”

“ Le ministère des Pêches et de l'Élevage de la République Démocratique du Congo se réjouit de l'intérêt général manifesté pour la mise en valeur et la préservation des ressources d'une économie bleue durable et susceptible d'accroître les efforts visant à réduire la pauvreté et améliorer la santé nutritionnelle. Il souscrit et recommande à cet effet l'institutionnalisation de la plateforme de la Ceinture Bleue et la mise en place des mécanismes de son fonctionnement en vue de faire bénéficier aux pays africains les avantages socio-économiques et environnementaux en facilitant l'accès au financement international et régional. ”



MR. AMADU DJALÓ
CONSEILLER PRINCIPAL DE LA MINISTRE DES
PÊCHES
AU NOM DE
MME. LA MINISTRE DES PÊCHES (GUINÉE
BISSAU)



MR. KOUDJO ADANOU
CHARGÉ D'AFFAIRES À L'AMBASSADE DU TOGO,
AU ROYAUME DU MAROC (TOGO)

“ ... il est impératif d'apporter à cet événement un débat sérieux sur la science et la technologie de la mer concernant sa composante biologique, technologique et les deux à la fois sont indispensables à notre perspective de développement durable l'avenir ne se présente pas spontanément, il se construit, il appelle de profonds changements dans les activités collectives et individuelles, mais ce sera à nous, dirigeants du monde, chefs d'État et de gouvernement, Ministres en tant que représentants des nations, responsables, nous sommes tous ici présents et démontrons notre capacité à diriger et à agir. ”

“ 33 Etats africains sur 54 ont signé la Charte de Lomé, c'est dire que la coopération internationale et la coopération Sud-Sud se révèlent comme un pilier important pour mieux protéger nos océans et promouvoir le développement durable. Le Togo, mon pays, s'inscrit donc à l'initiative bleue et souhaite que cette initiative bleue du groupe des pays africains prenne en compte la Charte de Lomé sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique. ”

ILS ONT DIT...



MR. MANUEL BARANGE

DIRECTEUR DE LA DIVISION POLITIQUE ET RESSOURCES DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE À L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)
AU NOM DU
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO

“ Permettez-moi de terminer en félicitant le Royaume du Maroc pour son leadership et cette vision dans l'objectif crucial d'amélioration de l'alimentation et des moyens de subsistance permettant une croissance bleue durable en Afrique. Le poisson est un élément essentiel de la solution, mais il ne le sera que s'il est produit et utilisé de manière durable.

”



MME. PATRICIA RICARD

VICE-PRÉSIDENTE DE LA PLATEFORME OCÉAN-CLIMAT ET PRÉSIDENTE DE L'INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE PAUL RICARD

“ Je suis très heureuse d'assister à cet événement, je n'aurais pas cru de le voir de mon vivant, de voir ces sujets avancer si vite, tous ensemble... Je pense qu'il est urgent de voir aujourd'hui dans les nécessaires innovations, et quand je dis innovations, je voudrais dire innovations de rupture, l'importance d'intégrer le double objectif de l'adaptation et de l'atténuation. De bonnes pratiques déjà à travers le monde, montrent que lorsque vous adressez ces deux sujets, vous êtes souvent sur des cercles vertueux.

”



MR. REIDAR TORESEN

DIRECTEUR DU CENTRE FOR DEVELOPMENT COOPERATION IN FISHERIES, INSTITUTE FOR MARINE RESEARCH, IMR (NORVÈGE)

“ Permettez-moi donc de terminer en vous demandant en tant que gestionnaires des pêcheries d'œuvrer pour davantage d'intégration des politiques intersectorielles et pour limiter l'impact des autres secteurs d'activité maritime et des autres secteurs qui pourraient affecter les ressources halieutiques et tout ce que nous pouvons en tirer.

”



MR. EDUARDO BALGUERIAS

DIRECTEUR DE L'INSTITUTO ESPAÑOL DE OCEANOGRAFÍA, IEO (ESPAGNE)

“ Je suis très heureux de cette Déclaration d'intérêt unanime pour la croissance bleue en faveur de la durabilité des ressources et de l'écosystème marin. Et je suis heureux parce que cela va donner un nouvel élan à ces institutions scientifiques, qui travaillent dans la région depuis des années.

”

ILS ONT DIT...



MR. GRIGORY MASLYANKIN
DIRECTEUR-ADJOINT DE L'ATLANTIC
RESEARCH INSTITUTE OF MARINE FISHERIES
AND OCEANOGRAPHY, ATLANTNIRO (RUSSIE)

“ Si nous coordonnons tous les efforts dans le cadre des organisations régionales et dans le cadre des interactions de tous les pays, nous atteindrons probablement les objectifs mis en avant par l'initiative « Blue Belt ».



MR. ABDELMALEK FARAJ
DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE
RECHERCHE HALIEUTIQUE, INRH (ROYAUME
DU MAROC)

“ C'est de là qu'est née l'idée de cette plateforme de l'initiative de la Ceinture Bleue, c'est de la volonté de renforcer la multidisciplinarité et de mieux appréhender l'approche écosystémique.



MR. BRAHIM HAFIDI
RÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL
DE SOUSS MASSA (ROYAUME DU MAROC)

“ Le secteur de la pêche et de l'aquaculture est un pilier important pour notre économie régionale, créateur de la richesse et de l'emploi.



MME. ZAKIA DRIOUICH
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU DEPARTEMENT DE
LA PÊCHE MARTIME - MAPMDREF (ROYAUME
DU MAROC)

“ Lecture de la Déclaration d'Agadir.

ALLOCUTIONS

Certaines de ces allocutions ont été traduites le plus fidèlement possible à partir de leur langue originale.

**Allocution de Monsieur Brahim HAFIDI,
Président du Conseil Régional de Souss Massa (Royaume du Maroc)**

Monsieur le Ministre, Monsieur le Wali, Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs honorables invités,
Tout d'abord, je voudrais au nom des habitants de la région Souss Massa et de la ville d'Agadir, vous souhaiter la bienvenue. Nous sommes très honorés d'abriter cette conférence de haut niveau.

Mesdames et Messieurs,
Le secteur de la pêche et de l'aquaculture est un pilier important pour notre économie régionale, créateur de la richesse et de l'emploi, composé de différents segments de production, de la pêche artisanale, côtière et hauturière, nous avons créé dans cette région quelque 30 000 emplois. Dans le secteur de la transformation et de la valorisation, avec 87 unités de transformation, nous avons créé 15 000 emplois. Ce secteur connaît un taux de croissance économique qui avoisine les 9,5%, et c'est très important pour notre région.

Tout ceci est le résultat de la mise en œuvre du plan Halieutis que Sa Majesté, que Dieu l'assiste, a lancé dans cette ville en 2009. Aujourd'hui, cette stratégie pilotée par Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Pêches Maritimes, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, connaît une forte adhésion, entouré de dames et d'hommes très motivés, très engagés et qui ont su avec intransigeance piloter ce projet avec des professionnels du secteur de la pêche.

Mesdames et Messieurs,
Notre ville accueille également tous les deux ans le salon Halieutis qui est dédié aux métiers de la pêche. La première édition de ce salon a eu lieu en 2011, et a eu l'honneur d'être inaugurée par Sa Majesté le Roi ici même dans la ville d'Agadir. Demain, s'ouvrira la 5ème édition de ce salon et vous êtes invités à nous faire l'honneur de suivre les événements de ce salon.

La région d'Agadir est également une région très impliquée dans les changements climatiques. En 2017, juste après la COP 22 durant laquelle le gouvernement du Maroc a présenté l'initiative de la Ceinture Bleue, nous avons organisé ici-même dans cette ville le deuxième sommet des acteurs non étatiques impliqués dans les changements climatiques avec l'Association Climate Change.

Mesdames et Messieurs,
Quand la mer s'immisce dans la terre, le résultat est souvent splendide et extraordinaire. C'est le cas de la ville d'Agadir qui appartient au club des plus belles baies au monde. Donc, je vous souhaite un agréable séjour et je vous invite à vous détendre puisque nous sommes dans une ville du bien-être et tous les hôtels qui vous entourent sont des hôtels de SPA. Essayez lors de votre séjour de prendre un temps pour un massage avec l'arganier et vous allez oublier tous vos soucis, vous allez les laisser au Souss.

Notre écosystème marin et notre écosystème de l'arganier se côtoient chaque jour et je vous invite également à déguster quelques plats des produits de la mer et des produits de l'arganier. Recherchez surtout un tajine de langouste avec l'huile d'argan, c'est très

délicieux. Je vous souhaite plein succès pour votre conférence. Encore une fois bienvenue à Agadir. Merci pour votre attention.

**Allocution de Monsieur Aziz AKHANNOUCH,
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (Royaume du Maroc)**

Mesdames et Messieurs les Ministres, les représentants des organisations internationales et nationales, Monsieur le représentant de la FAO, Madame la représentante de l'Union Européenne, Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs les experts,

Mesdames et Messieurs,
J'ai un très grand plaisir de vous accueillir à Agadir à cette conférence dédiée à l'initiative de la Ceinture Bleue, je vous adresse à tous mes sincères remerciements pour avoir répondu présents à l'initiative du Royaume du Maroc. Je voudrais également remercier Monsieur le Wali présent avec nous autour de cette table aujourd'hui et Monsieur le Président de la Région pour tout le soutien qu'ils ont apporté à cette conférence et l'excellente organisation de cet événement.

Cette rencontre de haut niveau intervient dans le sillage d'une série d'événements internationaux dédiés au développement durable et à l'économie bleue. Ils ont tous en commun d'exposer une préoccupation commune sur l'état des écosystèmes terrestres et marins et de signaler l'urgence d'agir. Pour cause, l'économie de la mer fait face à une dégradation des milieux marins qui menace fortement son développement : acidification des océans, modification des courants marins, élévation de la température, recul de la biodiversité, disparition des habitats marins et pollution due aux activités terrestres, la liste est malheureusement longue. Le renforcement de la résilience des écosystèmes marins, des ressources marines vivantes et des communautés côtières a toute sa place dans les priorités de nos pays. Les problématiques relatives à la durabilité des pêches et des océans sont communes à toutes les régions du monde. En Afrique, la situation est préoccupante en raison notamment du déficit en termes de recherche et de surveillance et aussi de l'absence d'une synergie des actions. L'Afrique qui sera à l'origine de la moitié de la croissance démographique dans 30 ans où la pression sur les stocks est de plus en plus soutenue. L'Afrique qui ne contribue qu'à 7% de la production mondiale du poisson et seulement 3% du commerce international des produits de la pêche. En Afrique, les questions liées à l'économie océanique sont très urgentes à appréhender.

Lors du sommet africain de l'action tenu en 2016 en marge de la COP 22 à Marrakech, SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI que Dieu l'assiste a insisté sur la nécessité de s'engager sur la voie de l'action en faveur d'une économie bleue durable. Le souverain avait ainsi appelé à regarder vers l'avenir, et je cite : « Je vous propose de dessiner une Afrique résiliente aux changements climatiques, une Afrique qui s'engage résolument sur la voie du développement durable, une Afrique qui utilise ses ressources de manière optimale en respectant les équilibres environnementaux et sociaux », fin de citation. L'Union Africaine a également inscrit l'orientation en faveur d'une économie bleue durable dans sa vision de l'agenda 2063. L'Afrique que nous voulons la considère comme la nouvelle frontière de la renaissance africaine.

Il est temps que cette prise de conscience soit généralisée et largement partagée, tant qu'il est toujours temps d'agir, car en Afrique la pêche et l'aquaculture, sont certes exposées à

ALLOCUTIONS

des défis majeurs, mais choisissons plutôt de considérer le gisement d'opportunités dont ces domaines d'activité peuvent être à l'origine.

Excellences, Mesdames et Messieurs,
Comme vous le savez, le Maroc mène depuis 2009 une stratégie de développement et de modernisation de la pêche maritime, Halieutis qui consacre le principe de la durabilité.

La recherche halieutique a été renforcée pour une meilleure connaissance et suivi du milieu marin. Les plans d'aménagement et mesures de gestion des pêcheries couvrent aujourd'hui 96% des pêcheries, et des récifs artificiels ont été immergés en Méditerranée et en Atlantique pour contribuer au repeuplement des fonds marins. Le contrôle des activités de pêche a été très renforcé par l'équipement de la totalité de la flotte côtière et hauturière en dispositifs de géolocalisation par satellite, et la traçabilité des produits de la pêche est assurée par une certification électronique couvrant les maillons allant du débarquement à l'export. Des plans d'aménagement aquacole ont été définis pour permettre un développement durable de l'activité.

La Ceinture Bleue portée par le Maroc lors de la COP 22 à Marrakech et autour de laquelle nous sommes rassemblés aujourd'hui ambitionne de compléter les chantiers lancés dans le cadre de nos stratégies nationales respectives. Seulement, cette initiative sera le guide vers des pratiques respectueuses de l'environnement et de l'équilibre marin.

Avec l'initiative de la Ceinture Bleue, le Royaume clame sa conviction que la pêche et l'aquaculture peuvent constituer un modèle de durabilité générateur de valeur et d'emplois face aux défis des changements climatiques.

Permettez-moi de vous résumer en quelques points cette initiative, la Ceinture Bleue est une offre globale intégrée et inclusive destinée à faire de la pêche un vecteur de la croissance de l'économie bleue et concerne un espace prioritaire, ce sont les zones côtières et les zones économiques exclusives qui sont à l'origine de 85% de la production halieutique mondiale. Elle cible les Objectifs du Développement Durable ODD adoptés par les Nations Unies. Elle propose une vision opérationnelle de la pêche écosystémique liant la pêche, l'aquaculture et la surveillance des océans.

Enfin, elle propose une plateforme collaborative pour dynamiser l'investissement de nouvelle génération, respectueux de l'environnement. La plateforme permettra la mise en réseau des entreprises institutionnelles, des chercheurs et tout autre acteur pour faciliter l'échange de la connaissance, le know how, l'innovation, permettre la réplique des projets innovants, favoriser la création des partenariats et mobiliser des fonds pour accompagner les porteurs de projets.

La Ceinture Bleue veut nourrir de manière effective la dynamique autour de l'économie bleue. Elle représente une contribution pertinente à l'économie de la mer qui devrait représenter selon les estimations plus de 3000 milliards de dollars en 2030 voire plus à condition d'apporter des réponses qui s'imposent aux défis actuels.

Excellences, Mesdames et Messieurs,
Lors de la conférence mondiale sur l'économie bleue durable, tenue à Nairobi en Novembre dernier, le Maroc a appelé les pays et les organisations engagés sur la voie de la durabilité

des océans à adhérer à l'initiative de la Ceinture Bleue. Votre présence nous conforte dans l'idée que la coopération est un moyen privilégié d'apporter des réponses concrètes à des problématiques qui ignorent les frontières. L'événement d'aujourd'hui s'inscrit dans cette démarche en invitant les Etats, les organisations internationales et régionales de la pêche, les bailleurs de fonds à accompagner cette initiative.
Je vous remercie pour votre aimable attention.

**Allocution de Monsieur Roy ANGELVIK,
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Pêches (Norvège)
(Allocution traduite de l'anglais)**

Ministres, Excellences, Mesdames et Messieurs, Amis de la mer.
C'est un grand plaisir d'être ici aujourd'hui dans cette belle ville d'Agadir, un port dynamique pour la pêche, que j'ai pu visiter moi-même ce matin avec une vue splendide sur l'Océan Atlantique.

Permettez-moi tout d'abord de remercier son Excellence le Ministre AKHANNOUCH d'avoir initié cette conférence sur l'économie bleue et sur l'importance de la mer, sachant l'ampleur des préoccupations qu'elle suscite. C'est en effet un domaine qui présente un grand intérêt pour mon pays, la Norvège. Il y a beaucoup de similitudes entre le Maroc et la Norvège. On est tous les deux à la périphérie de nos pays. La Norvège est à l'extrême nord de l'Europe et le Maroc à l'extrême nord de l'Afrique, et nous sommes reliés par l'océan, par l'Atlantique. Nos deux pays sont des états océaniques, les deux pays ont d'importantes traditions maritimes et une population vivant de la pêche. Le Maroc et la Norvège sont tous les deux façonnés par la nature, mais ils façonnent aussi de plus en plus la nature. Il reste 12 ans pour 2030. C'est la date limite pour réaliser le Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Le monde s'est fixé une tâche ambitieuse. Nous nous sommes engagés, entre autres choses, à mettre fin à la pauvreté et à la faim à assurer une véritable sécurité alimentaire, à assurer une vie saine, à assurer le bien-être, à réduire les pertes et le gaspillage alimentaire et à préserver et utiliser de manière durable les océans, les mers et les ressources marines.

Pour pouvoir atteindre ces objectifs, nous devons mieux prendre soin des océans. Parce que nous avons besoin que les océans nous fournissent plus de nourriture, d'emplois et d'énergie, nous devons en même temps maintenir sa capacité à réguler le climat et à soutenir la biodiversité.

La Norvège est une nation marine. L'océan est un véritable espace de commerce à travers l'histoire norvégienne. L'utilisation durable de l'océan est à la base de la prospérité et de la richesse de la Norvège. Aujourd'hui, nos industries océaniques représentent plus de 70% des exportations norvégiennes. C'est la raison pour laquelle le gouvernement norvégien a lancé une stratégie océanique ambitieuse comprenant des éléments nationaux et mondiaux. Il s'agit des technologies vertes, d'économie numérique, d'une manière de voir les ressources marines, de la diplomatie internationale et de la lutte contre la pêche illégale et contre la pollution plastique. Nous sommes fermement convaincus que l'océan est la clé pour résoudre nombre des défis les plus difficiles auxquels le monde est confronté aujourd'hui.

L'élimination de la faim et de l'extrême pauvreté d'ici 2030, créer des emplois dans les pays développés et en développement, assurer une énergie propre et abordable pour

ALLOCUTIONS

tous, trouver le moyen de fabriquer de nouveaux médicaments pour lutter contre les maladies et les épidémies, ce sont là, toutes les raisons pour lesquelles Madame le Premier Ministre norvégien, Madame Erna SOLBERG, a invité onze dirigeants à se joindre au groupe de haut niveau sur l'économie durable des océans. L'objectif du panel est de construire une nouvelle compréhension commune de l'état de l'économie océanique et de l'écologie et de prescrire un ensemble de recommandations pour la construction d'une économie océanique mondiale et durable. L'objectif est de promouvoir la prise de décision basée sur la science en vue de protéger l'océan et d'en optimiser l'utilisation. Le groupe présentera une feuille de route pour la transition vers une économie océanique durable et en fera part à la conférence des Nations Unies sur les océans l'année prochaine.

Mesdames et Messieurs,

L'océan ne représente que 5% de la consommation alimentaire mondiale. Cette part doit être augmentée pour atteindre notre objectif mondial d'éradication de la faim et de l'extrême pauvreté. La sécurité alimentaire n'est pas seulement une question de quantité suffisante de nourriture, mais aussi de la bonne catégorie de nourriture, contenant les nutriments nécessaires pour les questions de santé. Consommer plus de poisson est fortement recommandé. Les nutriments provenant du poisson et d'autres fruits de mer sont essentiels pour la population en général, mais particulièrement pour les groupes pauvres et vulnérables. Par conséquent, la Norvège a mis en place un réseau d'action mondiale pour les eaux marines et continentales. Ce réseau informel offrira aux pays une plateforme leur permettant d'établir des liens et d'apprendre à générer des aliments aquatiques sains et nutritifs qui répondent directement aux besoins et aux préférences alimentaires.

Nous travaillerons avec nos partenaires pour donner suite et mettre en œuvre les objectifs de la décennie de l'ONU et les objectifs en matière de nutrition et de développement durable. Nous œuvrerons pour que le principe de la nourriture aquatique durable en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition soit mieux exploité. Soulignant la nécessité d'augmenter la production et la consommation de ces aliments, comme je l'ai mentionné, l'océan peut nous aider à nourrir le monde de façon saine, à éliminer la faim et la pauvreté et à créer des emplois en même temps. Cependant, pour que cela se produise, nous devons protéger nos océans des menaces auxquelles ils sont confrontés aujourd'hui : les déchets marins et la pollution, la perte d'habitats et de la biodiversité, la pêche illégale non déclarée et non réglementée, le crime organisé transnational et l'industrie de la pêche mondiale.

Les déchets marins sont un problème très préoccupant. Je crois qu'il y a beaucoup à gagner à coopérer étroitement sur cette question. La Norvège a mis en place un programme de développement pour lutter contre les déchets marins. Nous avons également initié la création d'un nouveau fonds multiple à cet effet avec la Banque Mondiale : le Fonds PROBLUE.

En mars de cette année, le monde entier se réunit à Nairobi pour la 4ème Assemblée environnementale de l'ONU. La Norvège présentera une nouvelle résolution visant à renforcer la gouvernance internationale et à empêcher les déchets marins.

Nous devons passer d'une gestion sectorielle à une gestion intégrée des océans fondée sur des connaissances scientifiques et, tenant compte de l'ensemble des opportunités et des risques. Notre expérience a montré que le fait de suivre des politiques vertes ne conduit pas les pays ou les entreprises à la faillite. L'expérience montre que vous pouvez exploiter la mer, les ressources marines sans en réduire la valeur.

En 1989, le stock de morue arctique était à un niveau historiquement bas. Il était évident pour la Norvège et nos amis russes que quelque chose devait être fait. Depuis lors, des scientifiques norvégiens et russes ont mené des recherches conjointes sur la gestion des pêcheries. Leurs connaissances, leurs conseils ont été transmis aux décideurs des deux côtés de la frontière. Les résultats sont frappants. Aujourd'hui, le stock de morue est 10 fois plus élevé qu'il ne l'était et est considéré comme étant le stock le plus important au monde. Sa valeur économique annuelle est estimée à environ un milliard de dollars. Nous avons démontré qu'il était tout à fait possible que l'industrie soit développée dans un océan en bonne santé telle que la pêche, l'aquaculture, le transport maritime et la production d'énergie dans un environnement marin sain. En octobre, la Norvège accueillera notre conférence sur les océans. Nous mettrons l'accent sur la gestion intégrée des zones marines et côtières en tant qu'élément clé pour mettre en équilibre la production et l'utilisation durable de l'océan.

Chers amis, reconnaissons que les règles parfaites concernant les plans de gestion ne suffisent pas pour enrayer la perte rapide de la biodiversité marine. Je suis convaincu que la communauté mondiale doit reconnaître l'existence d'une criminalité transnationale organisée dans l'industrie mondiale de la pêche. La pêche illégale et d'autres infractions du secteur de la pêche constituent une menace pour notre avenir commun. Ceux qui pratiquent la pêche illégale ne volent pas uniquement la nature, ils volent également les communautés dépendantes de l'océan. Ils volent la nourriture. Ils volent des emplois et des recettes fiscales. Bref ils volent tout un avenir, celui de tous nos enfants.

Une autre préoccupation majeure est l'exploitation des travailleurs dans l'industrie de la pêche mondiale.

La Norvège et huit autres grands pays océaniques tels que l'Indonésie, le Ghana et la Namibie ont récemment adopté une Déclaration commune contre le crime organisé dans l'industrie de la pêche mondiale lors de la 4ème édition du Symposium sur le Crime organisé dans la pêche transnationale, tenue à Copenhague en 2018. Nous espérons pouvoir attirer l'attention de la communauté internationale sur cette question importante et que, finalement, nous recevrons l'attention de haut niveau, celui qu'elle mérite au niveau des Nations Unies. La lutte contre la criminalité organisée transnationale dans le secteur de la pêche est essentielle à la vie sous-marine. Et la Déclaration est une étape importante dans le monde pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Je souhaite saisir toutes les occasions pour encourager tous les pays, qui ne font pas déjà partie de la Déclaration, à soutenir cette Déclaration juridiquement non contraignante.

Chers amis de la mer, permettez-moi de terminer où nous avons commencé, avec une vue d'ensemble. D'ici 2050, nous serons 10 milliards de personnes sur cette planète. Nous aurons besoin de plus de nourriture. Nous aurons besoin de plus d'emplois. Nous aurons besoin de plus d'énergie.

Heureusement, cette planète est bleue, elle offre un océan d'opportunités. Si nous parvenons à trouver le juste équilibre entre la production et la protection, nous pourrions récolter d'énormes ressources et créer des emplois bleus pour nous tous. Si nous prenons soin de l'océan, l'océan prendra soin de nous. Je vous remercie.

ALLOCUTIONS

**Allocution de Monsieur Luis PLANAS PUCHADES,
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation (Espagne)
(Allocution traduite de l'espagnol)**

Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Secrétaires d'État, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs.

Tout d'abord, je voudrais remercier mon bon ami, M. Aziz AKHANNOUCH, de son aimable invitation à participer à cette importante conférence sur la Ceinture Bleue.

Le Maroc est un pays auquel je me sens très lié, je me sens chez moi ici, je dois le dire. Et aussi, entre l'Espagne et le Maroc, il existe d'excellentes relations bilatérales dans lesquelles la visite d'État de Sa Majesté le Roi la semaine dernière dans ce beau pays a mis en exergue ces relations.

Bien entendu, le secteur de la pêche est un secteur dans lequel nous travaillons ensemble, dans l'intérêt d'une pêche responsable et dans l'intérêt de nos pêcheurs. Le thème de cette conférence, ne peut être meilleur que celui choisi : construisons un secteur de la pêche plus résilient et plus durable en Afrique.

Nous sommes tous concernés par l'avenir de nos mers et de nos océans, source de richesse et de biodiversité et source de moyens d'existence, pour un grand nombre de populations côtières.

L'initiative Ceinture Bleue menée par le Maroc, adoptée lors de la COP 22 à Marrakech, est une excellente plateforme de collaboration pour l'échange de connaissances et d'innovations qui supporte la politique de la pêche et de l'aquaculture dans le contexte du changement climatique.

Pour l'Espagne, la durabilité de la pêche et de l'aquaculture est particulièrement importante en raison de la place qu'occupe le secteur de la pêche dans notre pays ; place que nous avons l'intention de maintenir dans l'avenir. En Espagne, comme au Maroc, nous voulons une économie bleue, intelligente, durable et inclusive, telle que définie par la Commission Européenne.

Notre mission de durabilité repose sur des océans propres et sains, dotés de vastes réserves de diversité biologique et de flottes de pêche adaptées à l'environnement et en équilibre avec les ressources permettant d'obtenir le rendement maximal durable de toutes les espèces capturées.

L'accent est mis sur les espèces commerciales capturées que nous devons nous efforcer de diversifier. Parce qu'elles constituent une source de protéines de haute valeur biologique, nous ne pouvons ni ne devons les gaspiller. Le seul moyen pour avancer dans cet objectif de compétitivité, de durabilité et de résilience, est l'innovation, la diversification et l'échange de connaissances.

Et dans le secteur de la pêche espagnole, nous essayons par le développement technologique et l'innovation de nous adapter aux nouvelles conditions environnementales, notamment au changement climatique.

Nous avons des initiatives, en collaboration avec le Maroc, qui entrent dans le champ d'action de la Ceinture Bleue. Je pense particulièrement à l'installation systématique de bouées météorologiques océanographiques, le projet appelé METOcean, auquel participe l'Institut National de Recherche Halieutique du Maroc. En plus de cela, il y a également un certain nombre d'autres projets d'innovation particulièrement importants que j'énumère brièvement :

1. le projet sur la sélectivité des engins de pêche mené aux Canaries, visant à réduire le nombre d'espèces rejetées par la pêche.
2. l'élimination des déchets solides et principalement des plastiques dans les eaux proches de la côte. À cet égard, le projet de nettoyage des océans auquel collaborent les acteurs de la pêche est un bon exemple.
3. une action importante doit aussi être menée pour remplacer les navires de pêche actuels par des navires du futur qui soient neutres du point de vue émissions du CO₂, écologique et équipés de systèmes d'observation permettant un suivi continu de leur activité.
4. comme le Maroc, l'Espagne participe à d'autres initiatives telles que WestMed ou Mistral, en matière de coopération et d'innovation.
5. la commercialisation et la mise des produits de la pêche sur le marché sont également des éléments sur lesquels nous devons travailler du point de vue durabilité des secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

Il ne fait aucun doute qu'un secteur aussi dynamique et novateur devrait être fondé sur des objectifs de durabilité. Par conséquent, cette initiative de Ceinture Bleue est absolument nécessaire et, dans cet objectif, la coopération est le moyen le plus efficace d'atteindre ces objectifs. Soyez assurés que l'Espagne continuera, comme toujours, de coopérer avec vous tous, en échangeant des connaissances et des expériences avec les pays voisins et amis.

Je tiens à remercier une nouvelle fois le Ministre et la Secrétaire d'État, pour leur aimable invitation et je formule l'espoir que la Déclaration d'Agadir que nous allons adopter en tant que forum de cette conférence constituera un pas en avant dans notre engagement en faveur de l'initiative La Ceinture Bleue. Merci beaucoup.

**Allocution de Monsieur Ilya VASSILIEVITCH SHESTAKOV,
Vice-Ministre de l'Agriculture et Président de l'Agence
Fédérale Russe des Pêches (Russie)
(Allocution traduite du russe)**

Monsieur AKHANNOUCH, Mesdames et Messieurs,

Une pêche responsable est la base d'une gestion efficace des ressources halieutiques, c'est-à-dire le maintien d'une situation stable de la matière première et des ressources biologiques propices à une exploitation industrielle durable.

Comment cela pourrait-il être réalisé dans un climat en mutation surtout avec le renforcement de la pression anthropique sur les ressources biologiques et les écosystèmes aquatiques ?

Il faut se rappeler qu'il existe des facteurs naturels indépendants de l'Homme et des facteurs sur lesquels l'Homme ne peut suffisamment influencer. Si nous parlons de la nature, il s'agit bien entendu du changement climatique. Toutes les tentatives de la communauté

ALLOCUTIONS

internationale pour atténuer la situation liée à l'effet de serre et au réchauffement de la planète ne donnent pour l'instant pas de résultats significatifs.

L'impact du réchauffement se fait principalement sentir non seulement en Arctique et en Antarctique, où la couverture de glace diminue chaque année, mais également dans d'autres régions de l'océan mondial. Cela entraîne de sérieux changements dans la productivité et l'état des populations de poissons et d'invertébrés, ainsi que dans la redistribution de leurs stocks dans le temps et dans l'espace. Par exemple, ces dernières années, des scientifiques russes ont mené des recherches dans l'Atlantique et ont constaté une importante fluctuation des poissons pélagiques dans l'espace, ainsi que des fluctuations importantes de la productivité des eaux. Cela indique qu'une sérieuse restructuration des écosystèmes aquatiques de l'Océan Atlantique se produit, dont il faudrait tenir compte dans l'exploitation des ressources biologiques aquatiques.

Tenant compte du changement climatique, la principale mission stratégique de la gestion mondiale des pêches est d'assurer une exploitation rationnelle et durable des ressources biologiques disponibles. La pression anthropique joue, en outre, un rôle important dans le fonctionnement des écosystèmes et des ressources biologiques aquatiques.

À cet égard, la réglementation repose sur la détermination des captures admissibles sur une base scientifique, en tenant compte des mesures de précaution et des approches écosystémiques, c'est-à-dire en recherchant un équilibre entre le volume prélevé des ressources biologiques et leurs capacités de reconstitution. À l'heure actuelle, ces principes ont été introduits dans la législation de la Russie et dans celles de la majorité des pays pratiquant la pêche industrielle, et sont également mis en œuvre par les organisations internationales et régionales de la pêche. A cet effet, il serait judicieux d'appliquer ces mesures en vue :

1. d'assurer l'exploitation des stocks de poissons à un niveau garantissant leur durabilité sans nuire à la capacité de reconstitution de leurs stocks ;
2. de mener des activités de pêche sur certains stocks non pleinement exploités ;
3. par contre, dans le cadre d'approches écosystémiques, des mesures doivent être mises en œuvre dans le but de prévenir la détérioration de l'état de l'écosystème concerné.

Des activités de pêche efficaces ne sont possibles qu'à travers une coopération internationale étroite. La Fédération de Russie est un membre actif de la plupart des organisations internationales de pêche régionales et signataire de plusieurs Accords bilatéraux, notamment avec des pays africains. Une coopération particulièrement fructueuse dans le domaine de la pêche existe entre la Fédération de Russie et le Royaume du Maroc. Chaque année, des campagnes scientifiques conjointes russo-marocaines sont effectuées par les navires de recherche russes, ce qui permet d'améliorer les connaissances nécessaires à la gestion du stock des espèces de petits pélagiques.

Le principal objectif du secteur de la pêche maritime est de pouvoir assurer à la population des produits de la mer de haute qualité. À l'heure actuelle, dans le secteur de la pêche mondiale, en tant qu'orientation stratégique, il est possible de prendre en compte la tendance des professionnels à la transformation, aussi bien des produits destinés à l'exportation que des produits destinés aux consommateurs nationaux. Cette action est favorisée au niveau des gouvernements de nombreux pays, notamment par le biais de divers mécanismes d'incitation.

Les captures mondiales totales de poisson et d'autres produits de la mer se sont stabilisées à environ 90 millions de tonnes, mais utilisons-nous toutes les réserves existantes dans les océans du monde ? Bien sûr que non. Nous n'utilisons pas les stocks des grands fonds. Certains experts estiment qu'ils représentent environ 200 millions de tonnes et que le volume exploitable est d'environ 20 millions de tonnes. Toutefois, nous devons bien entendu avoir une approche précautionneuse et rester très prudents à cet égard.

Récemment, la Fédération de Russie a commencé à mener activement des prospections sur les ressources des grands fonds. Je peux vous dire que les premiers résultats sont impressionnants.

L'aquaculture est l'un des secteurs les plus dynamiques de la pêche mondiale, y compris en Russie. L'augmentation de la production de produits de la pêche provient en grande partie de l'aquaculture. Mais l'aquaculture peut jouer un autre rôle, non seulement pour assurer la sécurité alimentaire, mais aussi pour contribuer à la restauration des populations naturelles. De nombreux pays sont engagés dans ce domaine. En Russie, nous travaillons également dans cette filière non seulement pour les espèces d'eau douce, mais également pour les stocks océaniques comme le saumon et l'esturgeon. Dans la plupart des pays en voie de développement, un programme a été lancé pour financer la recherche dans le domaine de l'aquaculture et l'introduction de méthodes modernes d'élevage des espèces d'aquaculture.

Tout ce qui précède contribue au développement et à la stabilité du secteur de la pêche.

Tous les pays côtiers, y compris les pays africains, se sont fixés pour tâche ambitieuse non seulement d'accroître le volume de la production de poisson, mais également de fournir au marché intérieur des produits de qualité supérieure.

En terminant mon intervention, je voudrais souligner que la FAO et de nombreux pays ont récemment déployé beaucoup d'efforts pour lutter contre la pêche INN (pêche illicite, non déclarée et non réglementée), et effectivement les résultats obtenus ainsi que les mesures prises sont impressionnants. Je parle des différents mécanismes de contrôle et de lutte contre la pêche INN.

Bien sûr, d'autres défis exigent une réponse sérieuse de notre part. Il s'agit sans aucun doute de la lutte contre la surexploitation des stocks et la solution principale pourrait consister à améliorer la gestion et à déterminer la possibilité d'une gestion commune des stocks.

D'autres orientations très importantes sont à noter telles que la lutte contre la pollution des océans, les questions liées à la présentation de produits de qualité au consommateur, la lutte contre les pertes et l'augmentation de l'efficacité de la pêche moyennant la modernisation de la flotte. Toutes ces orientations sont recommandées par l'initiative « Blue Belt » (Ceinture Bleue) et la Russie, bien entendu, soutient cette initiative et adhère à cette Déclaration.

Merci.

ALLOCUTIONS

**Allocution de Monsieur Kobenan KOUASI ADJOURMANI,
Ministre des Ressources Animales et Halieutiques (République de la Côte d'Ivoire) et
Président en exercice de la COMHAFAT**

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Pêches Maritimes, du Développement Rural et des Eaux et Forêts du Maroc, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs, chers participants,

Je prends la parole en ma double qualité de Ministre en charge des Ressources Animales et Halieutiques de mon pays et en tant que Président de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique des Etats Africains riverains de l'Océan Atlantique COMHAFAT.

Je tiens à remercier le Ministre marocain de l'Agriculture, des Pêches Maritimes, du Développement Rural et des Eaux et Forêts de nous avoir invités à cet événement important dédié aux océans. Je salue son leadership et son esprit d'ouverture et d'intégration qui font de lui un Ministre accompli.

Mesdames et Messieurs,
Notre conférence du jour a pour thème la Ceinture Bleue, une plateforme pour l'action en faveur de la Pêche et de l'Aquaculture durables en Afrique. Ici particulièrement, ce qui est mis en exergue, c'est l'océan au cœur du développement de nos pays en général, et en particulier les pays africains. En effet, 38 Etats sur les 54 que compte l'Afrique ont une façade maritime. Pour ces pays, les océans constituent une alternative de développement à travers les ressources halieutiques dans le cadre de la pêche et de l'aquaculture, à travers aussi le développement du tourisme et du transport et à travers l'exploitation des mines, de l'énergie et des télécommunications. Les océans constituent aussi un réservoir de la biodiversité marine. Malgré tous ces atouts, les océans font l'objet de menaces de toutes parts, par exemple, les pêcheries africaines sont caractérisées par l'intervention de beaucoup d'acteurs aux rôles mal définis et sans coordination. A cela s'ajoute les effets néfastes des changements climatiques, les pollutions diverses dues aux fuites du pétrole, le rejet des déchets industriels et les pêches illicites, non déclarées et non réglementées. Mesdames et Messieurs, face à ce danger, quelles sont les mesures et les initiatives que nous devons prendre ? En ce qui concerne les pêches illégales, non déclarées et non réglementées (INN), nous pensons qu'une bonne coopération à travers les échanges d'informations permettra de démasquer tous ces réseaux de pêcheurs criminels. Elle permettra aussi la mise en place de programmes régionaux d'observations embarquées et d'inspections portuaires tels que validés par les Ministres de la COMHAFAT à Abidjan.

Dès lors que nous partageons les mêmes stocks de ressources animales et halieutiques, surtout en ce qui concerne les ressources halieutiques, il y a une nécessité impérieuse d'harmoniser les mesures de gestion en partageant nos différentes expériences. C'est en cela que l'initiative Ceinture Bleue du Maroc est salutaire pour nos différents Etats.

Mesdames et Messieurs,
Au regard de ce qui précède, nous regrettons que les océans, bien que subissant les impacts des changements climatiques comme la terre, semblent ne pas bénéficier de la même attention que l'agriculture. Nous estimons que le financement demeure un pilier indispensable pour accompagner l'économie bleue et trouver des solutions durables aux effets des changements climatiques. Nous remercions l'ensemble des partenaires au

développement qui ont accepté d'accompagner ces initiatives et nous invitons davantage de donateurs et d'agences à les suivre.

Mesdames et Messieurs, chers participants,
C'est le lieu de rendre hommage à SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI du Maroc que Dieu l'assiste pour sa vision anticipatrice légendaire dont l'objet consiste à soutenir les pays africains dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Parmi les nombreux actes de générosité qu'il pose dans le cas de cette coopération et également dans tous les secteurs d'activité, nous retenons les sites de débarquement modernes de poisson de pêche surtout en Guinée, au Sénégal et en Côte d'Ivoire mon pays. Je compte aujourd'hui deux débarcadères déjà opérationnels et un troisième en vue dans la ville balnéaire de Grand Bassam.

Mesdames et Messieurs,
Nous avons rappelé au début de nos propos que 38 pays africains sur 54 partagent les côtes maritimes, ce que nous n'avons pas ajouté, c'est que les pays africains qui n'ont pas de façade maritime bénéficient aussi des bienfaits des océans. En effet, la plupart des marchandises de ces pays, transitent par les ports avant d'être acheminées à destination. Par conséquent, les océans profitent à tous les pays de la planète, d'où leur importance pour toute l'humanité. Lorsque nous avons suivi le film institutionnel tout à l'heure, nous avons été fortement impressionnés par les atouts indéniables que présentent ces océans. Si avec les 30% de la terre par rapport à l'ensemble de la planète, les nombreux êtres humains, les nombreux animaux et plantes parviennent à trouver les moyens de subsistance pour leurs besoins quotidiens, qu'en sera-t-il avec des océans qui occupent 70% de cette planète ? Ce qui est recommandé aujourd'hui pour notre sécurité alimentaire et pour notre santé, ce sont les produits halieutiques qui ne bénéficient d'aucune assistance sanitaire comme c'est le cas chez les êtres humains, les animaux et les plantes terrestres. Nos océans, Mesdames et Messieurs, méritent d'être explorés et exploités pour servir la cause de l'humanité qui en a énormément besoin pour sa survie.

Tout en remerciant d'avance le Royaume du Maroc pour la parfaite organisation du salon Halieutis et je le fais d'avance, je vous souhaite à tous et à toutes un bon salon. Merci pour votre bien aimable attention.

**Allocution de Monsieur José APOLINARIO,
Secrétaire d'État chargé de la Pêche au nom de Madame Ana Paula VITORINO, Ministre
de la Pêche (Portugal)**

Mesdames et Messieurs les Ministres et Secrétaires d'État, honorable assistance,

C'est avec un grand plaisir que je représente ici le gouvernement du Portugal et Madame la Ministre de la Pêche, répondant à l'invitation pour participer à cet événement très important et stratégique sur la mer et l'économie bleue. Ce sujet ne pourrait être plus actuel et prioritaire. L'économie soutenable de la mer est une économie clé pour le futur de la planète.

Le Portugal s'est fixé, dans cet esprit, comme priorité de concrétiser le potentiel d'une économie maritime durable dans les domaines des ports, des énergies renouvelables océaniques, d'agriculture, biotechnologies, bien sûr sur la réduction des déchets marins aussi.

ALLOCUTIONS

Tout ceci constitue un défi pour la communauté de la mer et au-delà, un défi pour tous en raison des enjeux de la transition énergétique, de l'économie circulaire et de la mondialisation des marchés. Un défi qui exige beaucoup de nous, y compris notre capacité à identifier les tendances mondiales et à créer de la valeur dans le contexte dans lequel nous sommes ici réunis, bien sûr, dans le cadre plus élargi de l'agenda pour le développement durable des Nations Unies de 2030. A cet égard, le Portugal a proposé au niveau diplomatique, au sein des Nations Unies, nous avons pris l'initiative d'organiser au Portugal à Lisbonne en 2020, la deuxième conférence des Nations Unies sur les océans. Une initiative entre le Portugal et le Kenya et qui vise à discuter et débattre les défis actuels et futurs sur les océans. Mais aussi parce que nous sommes engagés dans la gestion des ressources naturelles pour garantir que les activités de la pêche et de l'aquaculture soient durables à long terme sur le plan environnemental, en cohérence avec les objectifs visant la performance économique, sociale et de l'emploi de ce secteur.

Le Portugal participe également activement à la mise en œuvre de la politique maritime intégrée de l'Union Européenne, comme la stratégie atlantique du groupe Ouest Med et le groupe BLUE INVEST dans le but d'attirer davantage des investissements dans les économies bleues nationales. Le Portugal compte également organiser en coopération avec la Commission Européenne, les 16 et 17 mai prochain, la journée maritime européenne, une conférence ministérielle Ocean's meeting sur la gouvernance des océans, le dialogue et la recherche des solutions.

Le Portugal est toujours disponible pour une collaboration plus étroite avec les pôles d'activité de la mer, avec cet objectif de créer une économie de la mer durable internationalisée, intelligente et inclusive. Il nous paraît très important de réunir les communautés du monde des affaires et le monde scientifique pour créer de la valeur, pour imposer l'innovation, l'innovation de l'aquaculture, l'innovation de la production des micro-algues, dans un angle de préparer leurs limitations d'avenir. Tout cela ne sera possible qu'avec de la coopération, et de la forte coopération internationale.

Monsieur le Ministre,
Je salue la vision de Sa Majesté le Roi du Maroc et la volonté du gouvernement du Maroc de mettre en œuvre cette initiative. C'est un signal très fort pour nous. Le Premier Ministre du Portugal, a annoncé que la prochaine présidence portugaise de l'Union Européenne en 2021, accordera une attention fondamentale sur la relation entre l'Union Européenne et l'Afrique que le Portugal considère comme stratégique pour l'avenir. Le Maroc est un partenaire stratégique dans tous les secteurs de l'économie bleue, et nous voulons mettre à profit ce partenariat, dans le domaine des sciences et innovation pour une exploitation durable des ressources marines sachant qu'il n'y a qu'un seul océan et l'avenir de l'océan dépend de la volonté commune.
Merci, Choukran.

**Allocution de Madame Elizabeth NAA AFOLEY QUAYE,
Ministre des Pêches et du Développement de l'Aquaculture (Ghana)
(Allocution traduite de l'anglais)**

J'adresse mes respectueuses salutations à Sa Majesté le Roi du Maroc et à Mr. Brahim HAFIDI, Président du Conseil Régional Souss Massa, Votre Excellence Mr. Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et

des Eaux et Forêts du Royaume du Maroc, Excellences,

Mesdames et Messieurs,
Je suis particulièrement enthousiaste de m'exprimer aujourd'hui sur la nécessité de préserver les pêcheries et l'aquaculture en Afrique dans le cadre de l'initiative de la Ceinture Bleue, adoptée à la COP22 à Marrakech.

Mesdames et Messieurs,
Les pêcheries, comme nous le savons tous, constituent la source d'un aliment socialement vital, d'emplois tout au long de la chaîne de valeur, ainsi qu'elles contribuent à l'économie et au bien-être des populations des pays côtiers, et doivent donc être gérées de manière responsable. Les pays en développement comme le Ghana ont eu des difficultés en matière de pêche et de gestion de leurs pêcheries marines en raison de la multitude de défis. Ces défis doivent être relevés avec plus d'enthousiasme et de coopération avec les organisations internationales et tous les pays concernés, qui s'engagent pour un développement et une gestion durables des pêcheries avec l'appui de lois, et de réglementations appropriées.

Le potentiel de l'aquaculture est encore en train de se développer en Afrique et se concentre principalement dans quelques pays comme mon pays le Ghana, avec les avantages que présente le poisson en tant qu'aliment durable, ce qui peut être le cas, si nous sommes tous résolus à atténuer les menaces et les défis, y compris les régimes climatiques défavorables, qui contrecarrent la croissance rapide du secteur.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs, les pénuries en protéines de poisson issues des pêcheries des régions économiques instables, doivent être combattues de manière plus pragmatique et avec des actions plus concrètes que par des mots et des discours.

Les tentatives pour faire face aux impacts du changement climatique sur les écosystèmes marins et sur leurs interactions avec les communautés de pêcheurs et les économiques en Afrique, ont conduit à rechercher des partenariats avec des organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), pour aboutir à l'émergence de l'initiative de la Ceinture Bleue qui a été adoptée à la COP22 à Marrakech. Comme vous le savez, cette initiative basée sur les modèles d'économie circulaire et d'économie bleue vise à renforcer la résilience de l'écosystème, des ressources marines vivantes et des communautés côtières et à faire de la pêche et de l'aquaculture des contributeurs majeurs à la croissance de l'économie bleue et à un développement inclusif et résilient, conformément à l'Objectif du Développement Durable 14. Le Ghana est résolu à contribuer à la mise en œuvre stratégique par le biais de l'initiative de la Ceinture Bleue afin de garantir la réalisation de ces objectifs. À cet égard, nous sommes résolus à faire appel aux meilleures innovations scientifiques en matière de recherche, d'échange de compétences, de retour d'expérience pour transformer les activités de pêche en activités génératrices d'activités. Tenant compte des étroites interactions entre les composantes économiques naturelles et sociales des systèmes de pêche, nous réitérons notre engagement à collaborer avec tous les partenaires de la sous-région afin d'améliorer les efforts et de promouvoir la coopération et le transfert de technologie afin de fournir le cadre nécessaire au financement et à l'appui aux mesures d'adaptation et d'atténuation visant à améliorer les pêcheries. Nous pensons que la clé pour assurer la durabilité des pêcheries dans le cadre de l'initiative de la Ceinture Bleue est de susciter un dialogue plus actif.

ALLOCUTIONS

Mesdames et Messieurs,

La tâche qui nous attend est énorme, mais pas insurmontable. Nous ne pourrions y parvenir que si nous nous engageons tous à travailler patiemment ensemble. Nous devons tous promouvoir le développement d'une pêche et d'une aquaculture durables pour faire face aux défis actuels des effets climatiques en promouvant de nouveau le secteur de l'aquaculture. Nous pouvons y arriver en améliorant les initiatives en cours, notamment en :

1. harmonisant et en faisant respecter les lois et les réglementations en matière de pêche dans la sous-région
2. renforçant la recherche et en développant des programmes qui aideraient les autorités nationales et les entités du secteur privé à disposer de données sur les connaissances et de conseils en matière de pêche et d'aquaculture durables.
3. améliorant les infrastructures de pêche et les intrants halieutiques, en promouvant la santé des animaux aquatiques et en introduisant de nouvelles technologies pour réduire les pertes de post-production, ainsi qu'en,
4. renforçant les capacités institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre des initiatives gouvernementales dans le secteur de la pêche.

Excellences, Mesdames et Messieurs mes meilleures salutations et un merveilleux séjour à Agadir. Merci.

**Allocution de Madame Maria Atonieta Josefina SABINA BAPTISTA,
Ministre des Pêches et de la Mer (République d'Angola)**

Merci beaucoup.

Son Excellence Dr. Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et des Forêts au Royaume du Maroc, Son Excellence Dr. Roy ANGELVIK Secrétaire d'Etat du Ministère des Pêches de Norvège, chers collègues Ministres des Pêches, chers Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs,

Au nom de l'Exécutif Angolais, de la délégation qui m'accompagne, je voudrais remercier pour l'invitation qui m'a été formulée par son Excellence Mr. Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et des Forêts au Royaume du Maroc, pour participer à ce grand événement et permettez-moi également d'adresser mes salutations cordiales à toutes les délégations invitées présentes à cet événement. Je saisis cette occasion pour remercier le Royaume du Maroc pour la qualité d'hospitalité que ma délégation témoigne tous les jours depuis notre arrivée à ce Royaume.

Aujourd'hui nous sommes réunis pour parler de l'initiative de la Ceinture Bleue. Permettez-moi de vous présenter les sincères compliments de son Excellence Dr. João Lourenço, Président de la République d'Angola qui augure du succès pour cet événement et qui produise des recommandations qui feront pour nous, une garantie pour l'avenir.

Nous apportons de l'Angola un message d'espoir que nous pourrions travailler ensemble pour un avenir axé sur les aires marines protégées avec une gestion durable de la pêche, de la promotion de l'économie bleue incluse dans l'Agenda 2063 et la lutte contre les effets néfastes du changement climatique dans lequel les problèmes peuvent être transformés en une opportunité pour créer des solutions pour la santé humaine, pour l'environnement et pour l'économie.

Excellences,

La durabilité des mers et des océans dépend d'une approche multiple inclusive intégrée et globale dans laquelle les différentes parties prenantes doivent créer des synergies et démontrer leurs compétitivités territoriales, afin d'établir un équilibre entre l'exploration et la conservation des mers et des océans.

Cette conférence de haut niveau permet de partager des expériences des meilleures pratiques en matière de pêche et de gestion de la mer et des fleuves générant, ainsi, un partage responsable des zones maritimes et fluviales, car elle est fondée sur les traités internationaux régissant l'utilisation de la mer et la protection de la biodiversité.

Ce grand événement est de la plus haute importance pour sensibiliser la communauté internationale à l'utilisation durable et responsable des mers et des océans. Ce qui nécessite des instruments et des actions intégrées dans le concept de l'initiative de la Ceinture Bleue, fondés sur des principes fondamentaux tels que la prévention, la réduction et la réutilisation, la récupération et le recyclage des matériaux et des énergies.

Des domaines tels que l'aquaculture, la construction et la maintenance navale, le tourisme et les sports nautiques, le développement des énergies renouvelables, exploitation des ressources minérales et biologiques des fonds marins, et le développement des sciences et technologies marines devraient être encouragés afin de garantir la participation du secteur privé et l'émergence des entreprises durables. Le développement de l'économie suppose la mise en place d'un système de surveillance et de sécurité en mer afin d'atténuer ou d'éliminer les actes illicites commis dans nos mers tels que le trafic de la drogue, le trafic d'êtres humains, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée et le piratage, entre autres. Dans ce domaine la communauté internationale peut et devrait intensifier ses efforts pour trouver des solutions mondiales efficaces et efficientes.

Engageons-nous dans cette conférence pour une ressource naturelle qui réaffirme le principe africain « UBUNTU » qui défend la théorie qui dit « je suis parce que nous sommes », une manière de vivre et de concevoir les relations humaines, qui pense la communauté dans son sens le plus complet en tant qu'une grande famille dans un esprit de communauté dans laquelle le principe de partage, de soin mutuel et de solidarité, sont expérimentés.

Pour finir, je tiens à réitérer mes remerciements au gouvernement du Royaume du Maroc et réaffirmer notre engagement à l'initiative de la Ceinture Bleue en tant qu'instrument de développement socio-économique et culturel de nos pays et la création d'un monde unique. Merci beaucoup.

**Allocution de Monsieur Henri DJOMBO,
Ministre d'État chargé de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (République du Congo)**

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et des Forêts du Royaume du Maroc, cher frère, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs les Délégués des pays invités, distingués invités,

ALLOCUTIONS

Mesdames et Messieurs,

J'aimerais avant tout remercier Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et des Forêts, de m'avoir invité à cette conférence de haut niveau sur la Ceinture Bleue et le féliciter pour la parfaite organisation de cette conférence.

Mesdames et Messieurs, face aux effets du changement climatique sur les écosystèmes, à la pratique de la pêche INN, à la réduction des aires de pêche et à la pollution marine du fait des installations de plateformes pétrolières offshore, l'aquaculture devient aujourd'hui une alternative incontournable à la pêche pour garantir l'alimentation des populations en protéines animales bon marché. Elle mérite d'être vue dans sa pleine dimension, notamment en exploitant les divers systèmes de production avec des infrastructures d'élevage et autres que les étangs en terre ou des espèces aquacoles autres que le poisson.

Mesdames et Messieurs, c'est ici l'occasion de saluer l'initiative de la Ceinture Bleue du Maroc, une plateforme d'action et de coopération entre nos Etats visant à promouvoir la mise en œuvre du projet durable dans le contexte du changement climatique. Ce projet rejoint fort heureusement le Fonds Bleu pour le bassin du Congo, lancé par le chef de l'Etat congolais à Marrakech à l'occasion de la COP 22 sur les changements climatiques, comme si Sa Majesté et le Président s'étaient entendus. Nos intelligences doivent donc se focaliser sur le financement et l'aboutissement de ces initiatives, en vue de soutenir l'aquaculture, la pêche responsable et résiliente aux effets du changement climatique, les projets de préservation des écosystèmes marins et côtiers et l'amélioration du cadre de vie des populations concernées par les économies verte et bleue.

À cet effet, la République du Congo propose à la conférence :

1. l'application du principe du pollueur payeur par une fiscalisation environnementale des activités à fort potentiel d'émission de gaz à effet de serre ou réductrices d'espaces marins au détriment des acteurs de la pêche et de l'aquaculture, ce qui régénérerait des ressources financières importantes pour soutenir ces deux secteurs ;
2. deuxièmement, l'implantation des récifs artificiels dans les zones de reproduction et de nourriceries afin d'y empêcher la pêche INN ;
3. l'inventaire périodique des ressources halieutiques pour en maîtriser le potentiel ;
4. la multiplication des aires marines protégées ;
5. la conduite des campagnes de sensibilisation, d'observation, de surveillance et de répression par des volontaires et bénévoles assermentés venant d'autres Etats en appui aux administrations nationales de pêche, en accord avec celles-ci.

Mesdames et Messieurs, la République du Congo se félicite des bonnes relations d'amitié et de coopération qui existent entre elle et le Royaume du Maroc. Le don fait au pays par SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, pour la construction à Brazzaville du débarcadère moderne de pêche de Yoro, illustre parfaitement cette réalité. Je suis persuadé que cette coopération se poursuivra y compris avec d'autres partenaires, dans le cadre des cités agricoles et aquacoles prévues dans les zones à fort potentiel agricole, pastoral et halieutique où les capitaux de type privé pourront contribuer efficacement au développement des secteurs concernés. A cet effet, les mesures incitatives en place et d'autres en étude, en faveur de l'agriculture et l'aquaculture, garantiront indubitablement cette heureuse initiative.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie.

Allocution de Madame Prisca KOHO NLEND, Ministre de la Pêche et de la Mer (République du Gabon)

Merci Monsieur le Ministre,

Je prends la parole aujourd'hui avec beaucoup d'émotion, vous pouvez le comprendre parce que à quelques kilomètres d'ici se trouve le Président de la République du Gabon, justement à Rabat, et c'est vraiment avec honneur et réel plaisir.

Aussi, voudrais-je à l'entame de mon propos, remercier au nom du gouvernement de la République Gabonaise le Royaume du Maroc et son illustre souverain SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI que Dieu l'assiste, d'avoir permis la tenue de ces assises dans cette terre d'hospitalité remplie d'histoire portuaire et de pêche maritime. La réalité de cette hospitalité légendaire, j'ai pu en faire l'expérience hier après-midi en visitant un Point de Débarquement Aménagé, ainsi que les installations de l'Office National des Pêches du port d'Agadir. C'était un réel plaisir, j'ai pu partager avec les pêcheurs un peu de sardines grillées, c'était très bien.

Mesdames et Messieurs,

L'histoire singulière de notre continent enseigne que les premières richesses qui ont attiré vers l'Afrique les puissances exploratrices à la recherche de nouvelles économies, ont été les stocks de poissons et plus largement les ressources marines. Lorsque ces puissances entreprennent d'explorer et d'utiliser les espaces terrestres, l'exploitation du domaine maritime avait déjà de longues années derrière elle. C'est ainsi, que l'on note, entre autres, le développement de pêcheries y compris la naissance des conserveries de sardine et de thon, ainsi que l'industrie de l'huile de baleine à l'origine du spectaculaire développement de l'éclairage public dans les métropoles naissantes du début de l'ère industrielle. C'est donc dire que ce continent, le nôtre, reconnu posséder les réserves mondiales de la plupart des richesses naturelles du sol, dispose également d'un territoire maritime important consacré aujourd'hui par les zones économiques et exclusives, elles-mêmes riches en ressources marines importantes. Faut-il rappeler que l'Afrique est entièrement entourée de mers avec, en prime, un espace terrestre regorgeant de nombreux bassins hydrographiques parmi les plus grands du monde tels que le Congo, le Nil, le Tchad, le Niger, le Zambèze et l'Orange, pour ne citer que cela. La prospérité de nos économies doit davantage s'appuyer sur la croissance bleue.

Mesdames et Messieurs,

Le Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat, Son Excellence Hadj Ali BONGO ONDIMBA, dans sa vision du Gabon Bleu, a décidé en 2018, de la mise en défens de 26 % des 213 000 km² que font la zone économique exclusive gabonaise, en érigeant neuf parcs marins et onze réserves aquatiques. Ce réseau d'aires marines protégées qui vient compléter les treize parcs nationaux mis en place en 2001, a pour objectif de contribuer aux efforts régionaux et mondiaux de conservation des écosystèmes côtiers et marins. Le gouvernement, dirigé par Monsieur le Premier Ministre Julien NKOGHE BEKALÉ, s'appuie sur cette vision et les mécanismes opérationnels visant à améliorer la contribution de la filière pêche à l'économie nationale. L'ambition est de mettre en œuvre des politiques publiques ciblées, portant sur la réappropriation des richesses biologiques par les populations, en vue d'une utilisation rationnelle du potentiel économique que représentent les milieux aquatiques.

ALLOCUTIONS

L'adhésion du Gabon à l'initiative de la Ceinture Bleue, lancée lors de la COP 22 à Marrakech, est en droite ligne de la vision Gabon Bleu qui milite pour une coopération intra-africaine plus effective. Cette communion dans la réflexion et l'action doit reposer sur un dialogue permanent permettant l'exécution de programmes transfrontaliers de gestion des espaces et des ressources côtières et marines.

En ce sens, le problème majeur auquel nous devons faire face est que l'or bleu ne peut être perçu à son réel potentiel et faire l'objet d'une exploitation rationnelle que si son gisement et sa rente sont monétairement définis aux échelles nationales, régionales et africaines.

Il nous faut donc impérativement le caractériser et le valoriser. Aussi, voudrais-je humblement proposer à cette auguste assemblée que notre initiative de la Ceinture Bleue s'organise autour de cinq thématiques ci-après :

1. la première consisterait à harmoniser les conditions minimales d'accès à nos ressources et négocier conjointement les accords de pêche pour garantir une exploitation optimale et de meilleurs revenus ;
2. la deuxième serait de poursuivre la mise en place, au niveau national, des réseaux d'aires marines protégées et les interconnecter tout le long de la Ceinture Bleue ;
3. intensifier ensuite la mise en synergie de nos moyens et capacités pour lutter plus efficacement contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, compte tenu des coûts élevés inhérents à la protection et à la surveillance de nos côtes ;
4. adopter les positions communes notamment sur les grandes questions de l'heure et pour lesquelles le continent a eu très peu d'influence jusqu'à présent, je citerai par exemple : l'exploitation des pêcheries de haute mer, l'extension du plateau continental au-delà des juridictions nationales, l'exploitation des ressources marines profondes, etc.
5. et enfin, décloisonner nos connaissances et nos expériences dans le cadre de la nouvelle vision africaine relative à l'économie bleue. Il s'agit de mettre en place dans les meilleurs délais un dispositif institutionnel qui s'appuie sur la recherche et l'innovation pour générer les informations nécessaires à une gestion durable et profitable de nos ressources.

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer mon propos, l'adhésion de mon pays à l'initiative de la Ceinture Bleue va au-delà de la présente intervention. En effet, l'expérience du Gabon est disponible pour faire avancer nos projets communs. Toutefois, il est nécessaire que la mise en œuvre de la Ceinture Bleue s'appuie sur des mécanismes novateurs, de prélèvement d'une partie des richesses créées par l'exploitation autant que sur les partenariats avec les bailleurs de fonds. Je vous remercie de votre aimable attention.

**Allocution de Madame Emma KOWA JALLOH,
Ministre de la Pêche et des Ressources Marines (Sierra Léone)
(Allocution traduite de l'anglais)**

Merci beaucoup

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts du Royaume du Maroc, Secrétaire d'Etat au Ministère de la pêche de la Norvège, collègues Ministres de la COMHAFAT et Ministres présents, tous les partenaires du développement,

Mesdames et Messieurs,

Le Ministère des Pêches et des Ressources Marines de la République de Sierra Leone se félicite de l'initiative du gouvernement du Royaume du Maroc par l'intermédiaire du Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts d'organiser cette conférence de haut niveau sur le thème « Construire des pêcheries et une aquaculture résilientes et durables en Afrique, vers une économie durable de la « Ceinture Bleue ». Je tiens à saisir cette opportunité au nom de Son Excellence M. Julius MAADA BIO, Président de la République de Sierra Leone, pour remercier Sa Majesté le Roi et le gouvernement marocain d'avoir accueilli cette importante initiative de la Ceinture Bleue, tant elle s'aligne aux autres mécanismes de gestion et de développement de la pêche et de l'économie bleue, à l'approche écosystémique de la gestion de la pêche et à l'impact du changement climatique sur la gestion de la pêche.

Mesdames et Messieurs,

Le thème de la conférence concerne l'adaptation au changement climatique grâce à la durabilité du secteur de la pêche tout au long de la chaîne de valeur du pêcheur au consommateur. La vision de l'écosystème, de l'approche écosystémique de la gestion des pêches, inclut également la recherche, l'observation et la surveillance de l'océan.

Mesdames et Messieurs,

Je suis sûre, qu'avec cette conférence de haut niveau, nous saurons comment développer les priorités futures en matière de mise en œuvre et de soutien par le biais d'un partenariat efficace pour un meilleur mécanisme de financement.

Mesdames et Messieurs,

L'impact du changement climatique augmente chaque année, entraînant des pertes pour la société, les économies et une pression accrue sur les moyens de subsistance et les disponibilités alimentaires. En Sierra Leone, la vulnérabilité de la communauté côtière au climat continue, et induit des risques et des dangers connexes qui s'ajoutent, ce sont des problèmes pour lesquels aucune solution immédiate n'ait encore été trouvée.

Cependant, le Ministère des Pêches de la Sierra Leone, met actuellement en œuvre les mesures suivantes pour aider à gérer nos ressources halieutiques :

1. nous avons augmenté les taxes par navires industriels pour asseoir le dispositif de gestion des pêcheries et la recherche halieutique ;
2. nous réalisons un système d'enquête pour lutter au niveau sous régional contre la pêche INN ;
3. nous allons introduire un repos biologique, à partir d'avril de cette année, pour réduire la pression de la pêche sur nos pêcheries.

Dans le domaine de l'aquaculture, la Sierra Leone compte sur la diversification de ce secteur en particulier en mariculture et nous sommes donc impatients de nouer des partenariats et accueillir des opérateurs économiques qui investissent dans ce domaine.

En tant que Ministère, nous avons deux sites clés pour l'aquaculture. Un à Macaly et l'autre à Boo. Mais nous n'avons commencé à nous concentrer sur l'aquaculture en tant que priorité qu'à partir de l'année dernière. Nous avons encore des défis à relever en termes d'expérimentation et d'analyses en laboratoire comme pour le développement d'aliments aquacoles, etc. Mais la volonté est là pour aider à promouvoir les nouvelles technologies afin d'améliorer l'aquaculture, ce qui

ALLOCUTIONS

soulagerait à terme la pression sur la pêche industrielle.

La croissance bleue et la stratégie à long terme, visant à soutenir une croissance durable du secteur maritime et marin dans son ensemble, constituent une priorité essentielle. La mer et l'océan sont des moteurs de l'économie africaine et ont un grand potentiel d'innovation et de croissance pour une contribution du secteur maritime à la réalisation de l'Objectif de Développement Durable 14.

C'est une stratégie intelligente pour une croissance durable et inclusive. Le potentiel de l'océan pour répondre aux besoins en développement durable est énorme. Mais seulement si nous pouvons gérer de manière à le garder dans un état sain de production. La production bleue comprend la mise en œuvre d'une approche fondée sur les écosystèmes pour une gestion responsable de la pêche et de l'aquaculture.

Afin de renforcer la pérennité et la productivité qui soutient le développement économique en Afrique, les pays doivent améliorer leurs produits pour pouvoir accéder aux marchés internationaux.

Mesdames et Messieurs,

Mon Ministère collabore déjà depuis des années avec des partenaires et des institutions telles que l'Agence de Recherche sur la Protection de l'Environnement et l'Institut de Recherche Halieutique, afin que nous puissions résoudre la plupart des problèmes liés à la gestion et au développement durable du secteur de la pêche en Sierra Leone.

Sachant les défis émergents tels que le changement climatique, l'économie bleue et la mise en œuvre de l'approche écosystémique de la gestion des pêches, j'aimerais profiter de cette occasion pour dire à mon collègue le Ministre de la Pêche du Royaume du Maroc et mes collègues Ministres ici présents aujourd'hui, d'accueillir favorablement l'initiative de la Ceinture Bleue et de chercher à renforcer le partenariat avec nos partenaires afin de résoudre les problèmes de gestion durable des pêches. Ceci exige une collaboration avec des instituts de recherche afin de nous permettre de disposer des données nécessaires pour guider nos politiques des pêches.

D'autre part, je souhaite également encourager le partenariat avec la FAO, l'UE, la Banque mondiale, le PNUD, ou autre partenaire ou institution qui serait en mesure de nous aider à faire face aux problèmes liés au changement climatique et de nous permettre de travailler ensemble vers une économie bleue durable dans les différents pays.

Et merci à vous tous.

**Allocution de Madame Adoración SALAS CHONCO,
Ministre de la Pêche et des Ressources Hydriques (Guinée Équatoriale)
(Allocution traduite de l'espagnol)**

Vos Excellences Ministres, Vos Excellences Diplomates ici présents, représentants d'organisations internationales et distingués Directeurs généraux participants,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur et une grande satisfaction de prendre la parole à cette conférence très importante, tout d'abord, pour remercier SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, et les

autorités marocaines pour l'invitation adressée à notre délégation. Dans le même esprit, je tiens à les remercier également pour leur hospitalité durant tout notre séjour au Maroc. La Guinée Équatoriale a une zone économique exclusive de 314 000 km², avec 644 km de côtes. Compte tenu de la répartition territoriale de la Guinée Équatoriale, de la zone maritime et de la zone fluviale représentant onze fois la zone terrestre, cela fait déjà en soi une raison pour un développement potentiel du secteur de la pêche.

L'importance du secteur de la pêche réside dans la pêche et la pisciculture. A l'instar des autres pays, le secteur halieutique contribue à la sécurité alimentaire par l'offre de nourriture pour les populations, en plus des emplois pour la population.

Le secteur de la pêche est catalogué comme le deuxième pilier de la diversification de l'économie nationale. Ainsi, outre l'approvisionnement du marché local en produits de la pêche, des espèces de valeur commerciale seraient écoulées sur les marchés internationaux, ce qui en ferait une source importante de devises, contribuant ainsi à la croissance du PIB et réduisant la dépendance économique du pays vis-à-vis du secteur des hydrocarbures.

Le changement climatique a des répercussions sur toutes les mers et tous les océans du monde, le réchauffement des mers et des océans représente une menace qui déplace de nombreuses espèces sensibles aux changements de température de l'eau, tandis que le dioxyde de carbone acidifie les mers et les océans. La viabilité à long terme des organismes marins est menacée, ce qui aura des effets négatifs sur la pêche et la pisciculture.

Parmi les mesures ou initiatives prises pour la conservation des ressources halieutiques, le gouvernement de la République de Guinée Équatoriale a promulgué des lois et des décrets relatifs à la conservation des ressources et à la lutte contre toutes les menaces pesant sur les mers et les océans, par exemple :

1. l'application de la loi régissant les activités de pêche et d'aquaculture en République de Guinée Équatoriale aux normes internationales ;
2. la loi réglementant la gestion de la faune et de la flore de la Guinée Équatoriale ;
3. l'exécution du projet d'évaluation des ressources halieutiques afin de connaître le potentiel des ressources de la zone économique exclusive de la Guinée Équatoriale ;
4. la préparation de l'avant-projet et d'un plan de lutte contre la pêche illicite non déclarée et non réglementée et l'avancement dans le projet de la reconstitution d'une aire marine protégée.

La République de Guinée Équatoriale se félicite de la tendance à la promotion de l'économie bleue en recherchant de nouvelles possibilités de développement économique et novateur de protection des mers et des océans, et de l'initiative de la Ceinture Bleue qui est une action collective au niveau régional. Nous sommes convaincus que le réseau RAFISMER et COMHAFAT peuvent jouer un rôle essentiel dans la diffusion des bonnes pratiques capables de lutter contre les impacts négatifs du changement climatique. Merci beaucoup à tous.

ALLOCUTIONS

Allocution de Monsieur Francisco MARTINS DOS RAMOS, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et du Développement Rural (Sao Tomé-et-Principe)

Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts du Maroc, Madame Mbarka BOUAIDA, Secrétaire d'Etat chargée de la Pêche Maritime,

Excellences,

En mon nom et au nom du gouvernement de Sao Tomé et Principe, nous vous remercions pour l'invitation et nous vous félicitons chaleureusement pour l'organisation de l'évènement et pour votre accueil. Je profite de l'occasion pour saluer mes collègues des pays frères et amis, la FAO, les instituts de recherche, l'Union Européenne, les experts, les Ambassadeurs et chers participants.

Mesdames et Messieurs,

Sao Tomé et Principe est un Etat insulaire de l'Atlantique centre avec 1 000 km² de superficie et une zone économique exclusive (ZEE) de 160 000 km² et une population d'environ 180 000 habitants. Son économie est essentiellement agricole. La pêche occupe la deuxième place dans le PIB national avec environ 7%. Elle fournit environ 80% des protéines d'origine animale à la population et contribue directement et indirectement aux revenus de plus de 30 000 familles sur toute la zone côtière.

L'initiative de l'économie bleue a débuté depuis le premier sommet africain appuyé par la FAO en 2014. Elle a été lancée par la coopération tripartite composée par la FAO, la BAD et la Banque mondiale, à Marrakech durant la COP 22 en novembre 2016. Ce projet est destiné au renforcement de la résilience des pays africains face aux changements climatiques et prend en compte l'importance des écosystèmes marins et côtiers dans le développement économique et le bien-être de la société actuelle et des générations futures.

Sao Tomé et Principe s'engageait en 2015 en faveur de l'Agenda 2030 et ses Objectifs de Développement Durable, ODD 13 (lutte contre le changement climatique) et ODD 14 (conserver et exploiter d'une manière durable les océans et les mers). L'écosystème marin national qui fait partie de la zone économique et exclusive est 160 fois plus large que la superficie terrestre.

On constate la diminution des ressources halieutiques ces dernières années. Le gouvernement, dans sa politique de lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la création d'emplois, s'inscrit dans le développement de l'aquaculture comme alternative pour répondre à la demande en protéines animales, tout en contribuant à la conservation du patrimoine naturel et des océans.

En considérant l'importance du concept et de son application, le gouvernement sollicite l'assistance technique de la FAO, pour élaborer les plans de sa stratégie nationale pour permettre au pays de réaliser la transition vers l'économie bleue, et mobiliser les sources financières à la mise en œuvre des programmes d'investissement dans les domaines de la pêche, de l'aquaculture, du transport maritime, du tourisme écoresponsable, du secteur de l'énergie, etc.

Sachant les défis majeurs auxquels l'Afrique fait face, l'initiative de la Ceinture Bleue est

une réelle opportunité de l'intégration inclusive qui pourra faciliter l'approche collaborative et proposer d'éventuels mécanismes de types financiers appropriés dans plusieurs domaines d'activité comme la pêche, l'aquaculture, la sécurité et la surveillance maritime et permettra la création d'emploi et des richesses tout en contribuant à la conservation du patrimoine naturel des océans.

Je vous remercie pour votre attention.

Allocution de Monsieur Gaston COSSI DOSSOUHOU, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (République du Bénin)

Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, Mesdames et Messieurs les Ministres chers collègues, Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Pêche du Royaume de Norvège, Excellences Mesdames et Messieurs les représentants des missions diplomatiques et des organisations internationales, Monsieur le Commissaire Général du salon Halieutis, édition 2019, Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé, distingués invités tout protocole observé,

Permettez-moi d'adresser mes meilleures salutations à SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, au peuple marocain qui nous accueille pour la présente initiative Ceinture Bleue, portée par le Royaume du Maroc, pour l'adaptation de la pêche et de l'aquaculture aux changements climatiques. Je saisis cette occasion pour féliciter et remercier vivement les organisateurs de cet évènement pour leur engagement à faire de ce rendez-vous de partage, une opportunité capable de favoriser l'éclosion d'idées novatrices, de recommandations spécifiques pour transformer cette initiative en un programme durable et attractif pour tous les acteurs afin de mobiliser les sources financières nécessaires à sa mise en œuvre.

De ce fait, la Conférence d'Agadir marque, d'une pierre blanche, la transformation de notre agriculture, sur le fond de la pêche et aquaculture, un lien avec les Objectifs du Développement Durable. Mon pays le Bénin s'honore de prendre part à cette 5ème édition du salon international de la pêche Halieutis. La vocation internationale, la diversité d'une offre claire et synchronisée, la possibilité de conclure des contrats commerciaux, l'ouverture sur le marché africain en termes d'investissement, de partenariat actif et fécond, marquent le début d'une volonté affichée de nos dirigeants à animer une plateforme collaborative et jettent les bases d'une vision opérationnelle liant la pêche, l'aquaculture et la surveillance des océans. Cette plateforme, je l'espère, met en réseau les entreprises de production, les institutionnels, les chercheurs et autres acteurs pour générer et mettre à échelle les innovations technologiques capables d'adresser la question de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de lutte contre les défis des changements climatiques, l'exploitation durable et intelligente des océans et des mers.

Chers invités,

Le secteur de la pêche dans mon pays le Bénin, occupe 15% de la population active et 25% de la population active du secteur agricole et contribue à 3.2% au Produit Intérieur Brut. La production nationale ne fournit que 35% des besoins en protéines animales d'un volume de 55 000 tonnes, contre un besoin annuel de 160 000 tonnes, il en découle donc un déficit structurel de 100 à 110 000 tonnes par an, comme la part des importations commerciales dont la qualité pose de sérieux problèmes de sécurité.

Pour réduire ce déficit, le gouvernement du Bénin a inscrit dans son programme d'action

ALLOCUTIONS

« Benin Révélé » l'aquaculture comme l'une des filières phares à développer surtout dans les plans d'eaux intérieurs. A défaut d'engager des actions pour une aquaculture marine, du fait des contraintes matérielles liées à la géographie de nos côtes et aux difficultés de surveillance des installations, le contrôle et la surveillance de la pêche sur nos côtes reste une préoccupation majeure et appelle une synergie d'interventions au niveau des pays partageant la même façade maritime. A cet effet, le recensement exhaustif de nos embarcations de pêcheurs artisanaux, leur immatriculation, le tracking et le contrôle des engins utilisés, est l'une des premières actions que mène ce gouvernement.

La pêche maritime industrielle est très peu contrôlée faute d'équipements de surveillance et d'intervention rapide. Le présent forum doit pouvoir jeter les bases d'une action concrète pour éradiquer les pratiques de pêches illicites, non déclarées et non réglementées. Mon pays est favorable à l'ouverture d'un système d'observation VMS et AIS dans un dispositif régional d'alerte et d'intervention rapide sur nos côtes.

Notre désir ardent est de bénéficier d'un partenariat permettant d'assurer un contrôle périodique des stocks et de nos activités en mer le long de notre côte, et aussi collecter ou disposer de statistiques fiables. Ce faisant, cette démarche nous permettrait de pouvoir renforcer la disponibilité en produits de pêche dont la part importante appartient à la pêche maritime. Pour cela je vous invite à une coopération franche et fructueuse pour relever le défi de développement de la pêche et de l'aquaculture à travers cette initiative de la Ceinture Bleue.

Mesdames et Messieurs, distingués invités,
Je voudrais saluer et féliciter le gouvernement marocain pour avoir engagé l'initiative Ceinture Bleue, une stratégie pour protéger les écosystèmes marins contre la pollution et la surexploitation, dans une approche de gestion durable des ressources.

Le Ministre Aziz AKHANNOUCH n'avait-il pas raison de déclarer à la COP22, « c'est en vue de protéger les ressources maritimes et marines que cette démarche marocaine a lancé pour ériger l'écosystème côtier et marin en un espace où l'ensemble des parties prenantes favorise et encourage le développement d'une économie durable ». Félicitations !

Au nom de mon gouvernement et à mon nom personnel, mon pays adhère à cette initiative dénommée Ceinture Bleue. Je voudrais enfin vous exprimer ma très grande satisfaction et toute la gratitude de la délégation qui m'accompagne pour l'accueil réservé à la délégation béninoise, ici au Maroc. Vive la coopération internationale, vive la coopération régionale en matière de pêche et d'aquaculture. Vive celle bénino-marocaine. Vive le Roi du Maroc. Je vous remercie.

Allocution de Madame Emma MATIEH-GLASSCO,
Directrice Générale de l'Autorité Nationale de la Pêche et de l'Aquaculture (Libéria)
(Allocution traduite de l'anglais)

Votre Excellence, nous exprimons d'abord nos sincères remerciements aux organisateurs de la réunion, au Royaume du Maroc et à la belle population d'Agadir pour la chaleureuse réception que nous avons reçue depuis notre arrivée ici. Nous vous transmettons les salutations de son Excellence le Président de la République du Libéria, Mr. GEORGE WEAH. L'initiative de la Ceinture Bleue a été mise en œuvre par le Royaume du Maroc afin de

réduire la pauvreté tout au long de la filière, des pêcheurs jusqu'aux consommateurs, en gérant de manière durable les océans conformément aux ODD 14, et en favorisant le développement de la classe moyenne africaine. Aujourd'hui, le panel de haut niveau sur le thème « Construire une pêche durable pour les pêcheries et l'aquaculture en Afrique, la voie à suivre à travers une initiative durable de la Ceinture Bleue », nous offre une opportunité de partager nos expériences et de consolider nos efforts pour atteindre l'ODD 14. C'est une opportunité d'élaborer des stratégies de renforcement de la coopération Sud-Sud en matière d'économie des océans, axées sur les besoins en matière d'observation continue des océans et de développement durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture ayant un impact sur le changement climatique.

En tant que pays, au cours des dernières années, le Libéria a développé et adapté une approche de gestion de la pêche durable en déployant de nombreux efforts pour conserver les stocks et lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Il y a eu des améliorations en soutenant le développement d'une gestion durable des pêches. Parmi les mesures prises, nous avons réservé la bande à l'intérieur des 6 milles marins de la côte pour la pêche artisanale et semi-industrielle. Avec l'aide de partenaires tels que l'Union Européenne et la Banque mondiale, nous avons introduit les technologies modernes de navigation dans les navires et équipé notre centre de surveillance de la pêche afin de nous aider à surveiller nos eaux.

Cependant, le Libéria assiste à cette réunion l'esprit ouvert et favorable à adapter de nouvelles stratégies et à partager ses expériences pour la mise en œuvre de cette initiative.

En tant qu'État côtier, le secteur de la pêche comprend la pêche de capture et l'aquaculture, générant ainsi des bénéfices, y compris des devises, des moyens de subsistance, la nutrition et la sécurité alimentaire. Notre effort pour préserver nos ressources océaniques implique des efforts de collaboration de nos communautés côtières. Nous avons mis au point un cadre de gestion collaborative pour permettre aux communautés de pêcheurs et aux partenaires gouvernementaux de gérer leurs ressources. Nous sommes en train de conclure les modalités de création de notre deuxième association de gestion collaborative qui gèrera la plus grande communauté de pêcheurs du Libéria située à Monrovia, la capitale du Libéria, et qui représente plus de 35% de notre population de pêcheurs à l'échelle nationale.

Tous ces aspects positifs relèvent d'une approche adaptative et constamment soutenue. Assurer la durabilité de la filière de l'industrie de la pêche, des pêcheurs aux consommateurs, doit aussi impliquer les chercheurs, les responsables de la réglementation et les décideurs, en adoptant les mécanismes qui garantiront une utilisation durable de nos ressources tellement sollicitées, sans compromettre notre environnement.

La protection de la zone économique exclusive du Libéria reste aussi un défi car de nombreux efforts ont été programmés pour la gestion de la pêche et des activités dans la zone. Nous avons instauré des mesures visant à limiter le nombre de licences disponibles dans cette zone, tout en renforçant notre réglementation nationale en matière de pêche. L'objectif est de gérer les ressources et d'empêcher la surexploitation de nos stocks de pêche.

ALLOCUTIONS

Malgré ces interventions dans la gestion de notre secteur de la pêche, le Libéria a encore du mal à lutter contre le changement climatique et à financer des projets visant à atténuer ces changements climatiques. Comme indiqué dans la note conceptuelle de la BBI pour cette réunion, une approche régionale de mobilisation sera une approche efficace ; cela inclura le partage d'expérience, le renforcement des capacités et le suivi des évaluations pour la mise en œuvre des projets. Elle fera progresser l'approche de manière plus durable pour combler ces lacunes.

Enfin, le Libéria a mis au point une nouvelle approche commerciale pour la gestion de notre secteur de la pêche, la lutte contre la pêche INN et le suivi des investissements potentiels de la pêche. Les africains ne peuvent que se féliciter des avantages de l'économie bleue si nous accordons la priorité à la collaboration en matière d'investissement régional. Nous sommes d'accord avec le concept de l'Initiative de la Ceinture Bleue et nous l'avons déjà adapté aux stratégies de développement. Nous encourageons d'autres pays à soutenir cette initiative et à travailler ensemble pour préserver l'avenir de notre continent.

Merci de nous avoir invités. Nous sommes reconnaissants pour cette initiative.

Le dernier point et non le moindre, je voudrais appeler à plus de soutien pour les femmes africaines en particulier. Aujourd'hui, nous les femmes, représentons 59% du travail de transformation effectué dans le secteur de la pêche en Afrique. Nous méritons d'être soutenues.
Je vous remercie.

Allocution de Monsieur Bamba BANJA,
Secrétaire Permanent du Ministre de la Pêche et des Ressources Hydriques (Gambie)
(Allocution traduite de l'anglais)

Merci Monsieur le Président.
Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Mesdames et Messieurs les Ministres, Excellences, Ambassadeurs, distingués experts, Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président, au nom du gouvernement et du peuple de la République de Gambie et du Ministère de la Pêche et des Ressources Hydriques, je tiens à exprimer sa gratitude à Sa Majesté, ainsi qu'au gouvernement et au peuple du Royaume du Maroc pour l'aimable invitation adressée au Ministre de la Pêche et des Ressources Hydriques de participer à cette conférence de haut niveau, portant sur l'Initiative de la Ceinture Bleue : une plateforme d'action en faveur de la pêche et de l'aquaculture durables en Afrique. Au nom du Ministre de la Pêche et des Ressources Hydriques de la Gambie, je voudrais saisir cette occasion pour faire une Déclaration sur la durabilité du secteur de la pêche des pêcheurs aux consommateurs.

Monsieur le Président, le secteur de la pêche en Gambie est divisé en 3 sous-secteurs, à savoir : les sous-secteurs : industriel, artisanal et aquacole. Le sous-secteur de la pêche industrielle peut être mieux décrit comme à fort capital et composé de chalutiers et d'usines de traitement du poisson basées à terre. Les activités de pêche artisanale font appel aux pêcheurs, aux transformateurs de poisson, à la distribution du poisson et la commercialisation au niveau des coopératives. Leurs activités sont à faible capital et relativement peu intensives et les opérateurs sont dispersés le long des communautés côtières et continentales. Encore à son stade embryonnaire, l'aquaculture est réputée

avoir un potentiel de croissance énorme en Gambie, ce qui confère un potentiel d'approvisionnement nutritionnel et économique à ce sous-secteur. Le développement de l'aquaculture artisanale de subsistance, et à plus grande échelle, une aquaculture commerciale est prévue dans la politique de pêche et d'aquaculture de 2017. En effet, l'aquaculture représente une source supplémentaire de protéines animales, contribuant à la sécurité alimentaire, tout en réduisant la pression sur les stocks sauvages, en particulier les démersaux et les crustacés. Cela peut aussi créer de nouveaux emplois et générer des revenus. Le pays est particulièrement bien placé pour la pisciculture en eaux douces, saumâtres et marines.

Monsieur le Président, le secteur de la pêche en Gambie connaît cependant de nombreuses contraintes qui limitent sa contribution à la sécurité alimentaire, à l'élimination de la pauvreté et au développement économique global. Ces contraintes sont écologiques, biologiques, techniques, managériales et institutionnelles et incluent, entre autres, le manque de connaissances sur les ressources halieutiques, les méthodes de pêche responsable, les connaissances et compétences suffisantes en matière de traitement et de préservation.

Des préoccupations ont également été exprimées, Monsieur le Président, à propos de l'exploitation excessive des espèces marines. Les enquêtes et les évaluations, mêmes limitées au cours des dernières années, indiquent que les principaux stocks de poissons marins sont surexploités ou pleinement exploités. En particulier les espèces de fond les plus importantes sur le plan commercial semblent menacées par des niveaux élevés d'exploitation.

Parmi les autres problèmes fréquemment rencontrés dans le secteur de la pêche, citons la faible mise en œuvre des politiques, ainsi que la faible application des lois existantes.

Monsieur le Président, un autre domaine d'intérêt concerne la protection des établissements d'aquaculture et des ressources halieutiques contre les inondations et autres aléas climatiques. Les changements climatiques peuvent potentiellement provoquer la migration de certaines espèces à la recherche de nouvelles formes d'alimentation et de protection, ce qui entraînera par conséquent une faible productivité des masses d'eaux marines et continentales. L'érosion côtière entraîne également le déplacement de certaines des communautés de pêcheurs en raison de l'inaccessibilité et la montée continue du niveau de la mer présente dans les zones humides côtières progressivement inondées, entraînant la perte de mangroves et de végétation des zones salines.

Monsieur le Président, distingués invités,
Pour assurer la durabilité du secteur de la pêche, depuis les pêcheurs aux consommateurs, la politique législative, le cadre réglementaire, la gestion et le développement durables de la pêche doivent être renforcés. Il est important que les politiques et programmes de pêche aux niveaux national et régional, ainsi que les programmes internationaux soient harmonisés, coordonnés et mis en œuvre de manière efficace. Il est absolument nécessaire de déployer des efforts concertés pour dissuader et lutter contre les pratiques de plus en plus nombreuses de pêche illégale, non réglementée et non déclarée dans nos ZEE respectives. En outre, les chaînes de valeur de la transformation du poisson et de l'aquaculture doivent être améliorées. Il est également nécessaire de disposer d'une infrastructure et d'installations adéquates pour une manipulation améliorée. Ceci doit être complété par un renforcement des capacités dans le domaine de l'assainissement et du financement des mesures sanitaires.

ALLOCUTIONS

Dernier point, mais non des moindres, la tenue de cette conférence de haut niveau sur l'Initiative de la Ceinture Bleue à Agadir est bien appropriée et arrive à point nommé.

Elle offre aux petits pays comme la Gambie l'occasion de présenter des exemples de l'importance du secteur de la pêche et du développement socio-économique du pays.

Cela nous permet également de mettre en évidence nos contraintes et nos défis et, donc, la nécessité de soutenir les niveaux bilatéral et multilatéral.

Enfin, Monsieur le Président, au nom du gouvernement et du peuple de la République de Gambie, je souhaite remercier Sa Majesté, le gouvernement et le peuple du Royaume du Maroc d'avoir accueilli cette importante conférence. Je souhaite également remercier le gouvernement et le Royaume du Maroc pour l'aimable hospitalité qui nous a été accordée. Enfin, je vous remercie tous.

Allocution de Monsieur Jean-François GIRAULT, Ambassadeur de France au Royaume du Maroc (France)

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs les Ministres, Monsieur le Wali, Monsieur le Président du Conseil Régional Souss Massa, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,
Permettez-moi d'abord de me joindre aux remerciements chaleureux légitimement exprimés à notre hôte, Son Excellence Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts du Royaume du Maroc.

La France est heureuse de prendre part à cette conférence de haut niveau et au lancement, ici à Agadir, du groupe de travail africain pour l'initiative de la Ceinture Bleue.

Je me joins à l'ensemble des remarques élogieuses qui ont été faites sur les présentations de cet après-midi. Les axes de travail que vous avez assignés, Monsieur le Ministre, sous les hautes directives de SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, me semblent s'inscrire tout à fait et de façon remarquable dans les meilleurs standards de l'économie bleue : observation et connaissance des océans, pêche durable par le renouvellement de la flotte, la labélisation des chaînes de production, mais aussi la production des écosystèmes et de l'aquaculture durable.

Ce sont ces mêmes objectifs structurants que les Etats européens et l'Union Européenne, dans le cadre de la Politique Commune de la Pêche et du Plan d'Action pour la Méditerranée, poursuivent, année après année, avec patience et persévérance, pour assurer la sécurité et la qualité de l'alimentation tout en maîtrisant toujours davantage les impacts sur l'environnement.

Il n'y a pas de recettes miracles, Monsieur le Ministre, dans ces domaines, comme vous le savez, où on progresse pas à pas, par la concertation, par des décisions collectives, et par l'accompagnement du changement sur le terrain.

Aussi, l'initiative de la Ceinture Bleue met-elle à juste titre l'accent sur le changement climatique. Vous connaissez bien sûr l'engagement de mon pays en la matière. Le rôle des

communautés côtières est majeur dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique bouleversant notre environnement. Le soutien aux initiatives dans ce domaine est un axe important de la politique d'aide au développement de la France dont les moyens seront portés d'ici 2020 à hauteur de 0,55% de notre Revenu National Brut.

La France souhaite donc ainsi poursuivre à travers sa politique de développement, une aquaculture et une pêche familiales, productrices de richesses et d'emplois, soutenant la production vivrière et respectueuses des écosystèmes et de la biodiversité.

Je souhaite que la plateforme que vous lancez, suscite de nombreux projets en ce sens et facilite la mobilisation des financements de toutes origines, avec le souci partagé pour un développement plus durable de nos activités côtières.

En fin, la France se réjouit avec vous, Monsieur le Ministre, de l'adoption après un long parcours, du nouvel accord de pêche entre l'Union Européenne et le Royaume du Maroc.

La France est fière de pouvoir poursuivre cette coopération à la fois économique et technique en matière de gestion durable des pêches.

Je vous remercie.

Allocution de Madame Claudia WIEDEY, Ambassadrice, Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Royaume du Maroc (Union Européenne)

Monsieur le Ministre Aziz AKHANNOUCH, Mesdames et Messieurs les Ministres et Secrétaires d'Etat, Président du Conseil, Monsieur le Wali, Excellences, Mesdames et Messieurs, le Commissaire Européen exprime ses regrets de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui. Il souhaitait néanmoins souligner l'importance qu'il attache à cette initiative Ceinture Bleue dans un message vidéo. Merci pour l'opportunité offerte de le montrer ici.

Vidéo de Monsieur Karmenu VELLA, Commissaire Européen pour l'Environnement, les Affaires Maritimes et les Pêcheries (Union Européenne)

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de m'offrir l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui lors de cette 5e édition du salon Halieutis.

Comme vous le savez, le Maroc est pour l'Union Européenne davantage qu'un voisin. C'est un partenaire. Au fil des ans, nous avons développé de précieux partenariats dans de nombreux domaines. L'économie maritime « bleue » est l'un d'entre eux.

En coopération avec nos partenaires marocains - et d'autres pays méditerranéens - nous encourageons la formation et le développement des compétences des jeunes dans le domaine maritime. Nous apportons notre soutien aux nouvelles idées commerciales.

Nous protégeons le milieu marin contre toute détérioration. Et nos liens avec le Maroc sont particulièrement solides dans le domaine de la pêche et de la gestion de la pêche. Cela n'est pas surprenant, le Maroc étant le cinquième partenaire de l'UE dans ce domaine.

ALLOCUTIONS

En 2017, le Maroc a exporté plus de 1,2 milliards d'euros de produits de la pêche vers l'Union Européenne. L'histoire des accords de pêche que nous avons conclus s'est tissée sur plusieurs décennies. Nous avons également accompli des progrès remarquables par la mise en œuvre de la Déclaration MedFish4ever.

C'est sur ces robustes fondations que nous pouvons bâtir notre avenir commun. Cet avenir commence dès maintenant.

Tout récemment, le Maroc et l'Union Européenne ont signé un nouvel accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable. Cet accord confirme la solidité de nos relations. Et il confirme notre volonté, de part et d'autre, de renforcer encore notre coopération.

Il ne fait aucun doute que notre partenariat aura un impact fort et positif pour chacune des parties. Il permettra de veiller à ce que les abondantes ressources halieutiques marocaines soient exploitées de manière juste et durable par les deux partenaires.

Les pêcheurs, les entreprises de transformation et les communautés côtières en récolteront les fruits. L'environnement marin de la Méditerranée, notre mer commune, en bénéficiera également.

Je voudrais enfin remercier chaleureusement mon collègue et ami, Aziz AKHANNOUCH, pour le rôle important qu'il a joué dans le renouvellement de cet accord. Il a clairement démontré que le Maroc attache une grande importance aux relations positives qu'il entretient avec l'Union Européenne. Son engagement personnel dans ce domaine, et dans d'autres, est grandement apprécié.

Je me réjouis par avance de la poursuite de notre étroite coopération. Que ce salon soit une réussite !

Suite de l'Allocution de Madame Claudia WIEDEY, Ambassadrice, Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Royaume du Maroc (Union Européenne)

Merci beaucoup de me permettre d'ajouter quelques mots :

Le Commissaire a déjà souligné le grand événement il y a une semaine exactement, à savoir le nouvel accord de pêche qui a été voté au parlement européen et qui constitue un moment très heureux pour nous tous. Merci pour tout le travail que nous avons fait ensemble.

Je remercie le Royaume du Maroc et particulièrement le Ministre et son équipe de nous avoir accueillis toujours aussi chaleureusement autour de l'initiative Ceinture Bleue, cette initiative pour le développement en Afrique d'une pêche durable et la préservation de son milieu naturel. L'Union Européenne soutient l'idée de la Ceinture Bleue.

L'océan couvre 70% de notre planète et plus de 2 milliards de personnes dépendent du poisson comme principale source de protéines. Plus de 350 millions d'emplois sont liés à l'océan par la pêche, l'aquaculture et le tourisme côtier et marin.

Cependant, la surpêche, les changements climatiques et l'augmentation de la pollution, épuisent cette ressource mondiale commune et essentielle.

Le continent africain doit faire le pari à l'économie bleue, car les mers et les océans qui l'entourent, constituent une source d'alimentation, d'emplois, et de prospérité. Ils constituent une source s'ils sont sains, sûrs, et gérés de façon soutenable.

L'Union Européenne est un acteur majeur pour le développement d'une croissance bleue qui lie croissance économique et écosystème durable, et pour ce faire, a adopté des règles juridiques très strictes qui s'appliquent à l'Union Européenne.

L'Union Européenne soutient aussi déjà l'économie bleue en Afrique à travers plusieurs initiatives ; l'Afrique est le principal bénéficiaire des fonds de coopération au développement de l'Union Européenne pour la pêche et l'aquaculture.

Au niveau panafricain, l'UE a appuyé le renforcement de la gouvernance et du commerce interrégional de la pêche. L'UE soutient les organisations régionales, dans leurs efforts, pour mieux gérer les ressources marines partagées et lutter contre la pêche illicite, non déclarée, et non réglementée, y compris dans les pêches artisanales que nous soutenons en Afrique australe, en Somalie et au Ghana par exemple.

Par ailleurs, les accords de partenariat dans la pêche durable, comme celui qui a été mentionné et que nous avons avec le Maroc, mais aussi avec d'autres pays en Afrique, constituent le cadre de gouvernance pour les activités de pêche des navires de l'UE dans les eaux des pays tiers, et contribuent à la conservation des ressources et à la durabilité environnementale, économique et sociale du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Il s'agit également d'attirer de l'investissement privé dans une économie bleue durable.

La Banque Européenne d'investissement et la Banque Althelia ont collecté des ressources pour le « Fonds Océans Durables », nouveau fond qui intervient pour une meilleure gestion des pêcheries. Et par ailleurs, le plan d'investissement extérieur de l'UE, proposé par le Président de la Commission Européenne, Monsieur Junker, compte mobiliser une partie de ces 44 milliards d'Euros d'investissement prévus à l'économie bleue.

Il y a aussi les initiatives EstMed, OuestMed et BlueMed sur lesquelles je ne vais pas revenir puisque je pense qu'elles ont déjà été présentées, surtout l'initiative BlueMed en Méditerranée, avec ses recherches qui pourraient nous aider à augmenter la valeur des produits aquacoles, tester de nouveaux types d'éoliennes flottantes, ou concevoir des usines qui utilisent l'énergie solaire pour éliminer le sel de l'eau de mer.

Il y a des initiatives, il y a de nouvelles idées, des idées créatives qui sont à suivre et à regarder pour l'avenir.

Nous avons besoin d'une meilleure gouvernance mondiale des océans et d'un véritable partenariat international pour préserver la base de croissance de notre économie bleue, et nous sommes très contents d'être associés avec cette initiative, et je remercie le Maroc au nom de l'UE pour cette Initiative.

Merci beaucoup.

Allocution de Monsieur Frédéric LOUA, Ministre des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Économie Maritime (République de Guinée)

Excellence, Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du

ALLOCUTIONS

Développement Rural et des Eaux et Forêts du Maroc, Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ici présents, Excellence Monsieur Roy ANGELVIK, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Pêches du Royaume de Norvège, Madame la représentante de l'UE, Monsieur le représentant de la FAO, Messieurs les experts, chers invités, Mesdames et Messieurs.

Avant de commencer mon propos, permettez-moi de m'acquitter d'une mission qui est celle de transmettre les salutations cordiales de son excellence Monsieur le Président de la République de la Guinée, Professeur Alpha CONDE à SA MAJESTÉ MOHAMMED VI, Roi du Maroc.

Je voudrais en plus remercier Monsieur le Ministre Aziz AKHANNOUCH, pour m'avoir invité à prendre part à cette importante réunion et à la cérémonie d'ouverture de la 5ème session du salon Halieutis.

Mes remerciements vont également aux autorités marocaines pour toutes les attentions à l'égard de ma délégation.

Mesdames et Messieurs,
L'Union Africaine a inscrit l'économie bleue comme étant l'une des sept priorités. Bâtir une économie bleue ne peut être possible sans le secteur halieutique qui contribue à la sécurité alimentaire de nos populations, à l'emploi, et à générer des ressources pour nos économies. Cette rencontre d'Agadir, portant sur l'initiative pour une Ceinture Bleue vient à point nommé et trouve toute son importance pour nos Gouvernements, ce qui me pousse à féliciter les initiateurs.

Mesdames et Messieurs,
Le secteur de la pêche et de l'aquaculture joue un rôle économique et social très important en Guinée, en raison notamment du nombre d'emplois, et sa contribution significative dans la sécurité alimentaire entre autres. Aujourd'hui, le secteur fournit plus de 250 000 tonnes de poisson directement déversées sur les différents marchés de la Guinée, emploie près de 30 000 pêcheurs, 22 000 femmes fumeuses de poisson, mareyeuses et mareyeurs, répartis entre 230 points de débarquement le long du littoral.

Le secteur des pêches, procure environ 200 000 emplois directs et indirects. Tout cela démontre que la pêche constitue l'un des plus importants secteurs pour lutter contre la pauvreté et la malnutrition dans notre pays. C'est en raison de cet apport sans égal, qu'elle constitue une des priorités du gouvernement, et bénéficie à ce titre du soutien des partenaires techniques et financiers.

L'un des objectifs que s'est fixé notre gouvernement, au titre du Plan National du Développement Economique et Social « PNDES 2016 -2020 », est de promouvoir le secteur des pêches à la croissance économique accélérée, inclusive et durable du pays.

A cet effet, des efforts conséquents ont été fournis dans le cadre du soutien au développement du sous-secteur de la pêche artisanale, et à la promotion de la pisciculture, marquant ainsi une application de la politique du Président de la République pour un engagement sans réserve en faveur du développement durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Mesdames et Messieurs, malgré ces objectifs et cette volonté, le secteur des pêches est frappé par les conséquences du changement climatique dû essentiellement au fait des Hommes. Aujourd'hui, si des mesures urgentes ne sont pas prises, nous ferons face, entre autres, à des difficultés pour trouver la bonne eau pour l'élevage des poissons, sans oublier les difficultés actuelles de nos petits pêcheurs qui sont obligés de s'éloigner davantage de la côte, avec tous les risques pour rentabiliser leurs marées.

C'est pourquoi, le gouvernement guinéen accorde une importance capitale à cette initiative de Ceinture Bleue pour nos pays côtiers dans le but de garantir la durabilité de la pêche et de l'aquaculture en Afrique.

Nous militons pour toute initiative capable de renverser cette tendance, et respectueuse des besoins fondamentaux de nos communautés.

Nous saluons cette initiative qui s'intègre parfaitement dans la promotion de l'économie bleue, telle que promue par la FAO et l'UA, et ce par la recherche de nouvelles possibilités de développement économique innovantes, résilientes aux effets négatifs des changements climatiques sur nos mers et océans.

Les changements climatiques et les défis sont énormes. Ils vont au-delà des moyens et des espaces géographiques d'un pays. Aussi, pour l'obtention de résultats tangibles, nous privilégions l'approche régionale en renforçant les instruments régionaux existants.

Nous réitérons en plus, les recommandations exprimées lors de la dernière session de la conférence des Ministres de la COMHAFAT, réunis à Abidjan en Côte d'Ivoire pour le renforcement de notre organisation, qui est un des exemples de réussite de la coopération halieutique entre nos Etats, pour une grande implication, à travers son réseau des instituts de recherche halieutique RAFISMER, pour la mise en œuvre de l'initiative Ceinture Bleue.

C'est sur ces mots que je voudrais souhaiter plein succès à nos discussions.
Je vous remercie.

Allocution de Monsieur John BABATUNDE,
Directeur de la Pêche au nom de Monsieur Audu Innocent OGBEH, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (Nigéria)
(Allocution traduite de l'anglais)

Président et Ministres, Représentants de l'Union Européenne et de la FAO, la presse, partenaires au développement et autres,

Je tiens à présenter les excuses sincères de Monsieur le Ministre de ne pas pouvoir venir.

Nous savons tous que le Nigéria est à un moment crucial, les élections commencent samedi. Je demande à tout le monde ici présent de prier pour une élection réussie.

Je veux lire le discours et la déclaration de l'honorable Ministre :
C'est pour moi un grand plaisir de prendre part à cette inauguration de cette initiative novatrice destinée à sauver l'avenir de l'océan africain, ses ressources économiques : l'Initiative de la Ceinture Bleue.

ALLOCUTIONS

Contribuant à créer des emplois pour des millions de personnes, l'économie bleue a déjà permis au continent de s'approvisionner en protéines, en minéraux essentiels qu'offre le poisson et nécessaires pour lutter contre la faim et la malnutrition, au sein de la population africaine. C'est un fait établi que les zones côtières constituent 20% de la surface de la Terre et pourtant elles contiennent plus de 50% de la population humaine totale. Cela a d'ailleurs incidemment créé de multiples pressions anthropiques sur les ressources océaniques et a appelé à une collaboration accrue dans la gestion durable des océans.

Outre ce déclin mondial des captures dans la nature et l'impact du changement climatique, les pays africains sont confrontés à la pollution, à la surpêche, ainsi qu'à la pêche illégale, non déclarée, non réglementée. Les pertes mondiales imputables à la pêche INN sont estimées entre 10 à 23 milliards de dollars par an, réduisant ainsi la capacité à gérer les pêcheries de façon durable et les opportunités économiques. La prédominance de la pêche INN dans les eaux africaines est due au faible contrôle et à la faible surveillance et gouvernance. Afin de relever ces défis, il est impératif que les États côtiers africains investissent collectivement dans le développement durable et la gestion de nos ressources océaniques. C'est dans cet esprit que l'honorable Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, du Royaume du Maroc, M. Aziz AKHANNOUCH, a initié cette plateforme collaborative visant à agir ensemble et à mettre en pratique une solution novatrice d'adaptation du secteur de la pêche et de l'aquaculture au changement climatique et à la résilience de nos océans pour continuer à servir la population africaine. Je tiens également à apprécier votre geste pour la chaleureuse hospitalité accordée à notre délégation.

En conclusion, je tiens à ajouter que le Nigéria est heureux d'en faire partie et je vous souhaite à tous une fructueuse délibération afin de mettre en place un mécanisme institutionnel et financier approprié pour mener à bien cette initiative. Merci, que Dieu vous bénisse.

**Allocution de Monsieur Sylvain TUSANGA MUKANGA,
Chef de Division de Planification et de Programmation des Opérations des Pêches au nom de Monsieur Daniel PALUKU KISAKA YEREYERE, Ministre de la Pêche et de l'Élevage (République Démocratique du Congo)**

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des missions diplomatiques, les Représentants des organisations internationales et régionales,

Permettez-moi d'adresser au nom du Ministre des Pêches et de l'Élevage et de la délégation de la République Démocratique du Congo, nos sincères remerciements au Royaume du Maroc pour l'invitation qui nous a été adressée et pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé pour notre participation à cette conférence de haut niveau.

Le Ministère des Pêches et de l'Élevage de la République Démocratique du Congo félicite le Royaume du Maroc et particulièrement le Ministère de l'Agriculture, des Pêches Maritimes, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, d'avoir génialement initié la Ceinture Bleue, qui est une plateforme pour l'action en faveur de la durabilité de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, afin que ces deux composantes complémentaires deviennent un vecteur de la croissance de l'économie bleue.

Le Ministère des Pêches et de l'Élevage de la République Démocratique du Congo réaffirme son soutien et son adhésion à cette louable initiative qui s'appuie fondamentalement sur les piliers de base du développement du secteur halieutique et aquacole de notre pays.

Car en effet, outre les contributions financières, économiques et sociales traditionnelles inscrites dans les comptes nationaux, ce domaine halieutique et aquacole, du simple fait de l'existence de ces ressources, induit des effets considérables sur la population de la République Démocratique du Congo et conduit à une valorisation des ressources en eau et en biodiversité aquatique du pays. Ainsi, cette initiative de la Ceinture Bleue pour le développement durable du secteur, au regard des nouveaux défis au niveau national en matière d'accroissement de la production, de création d'emplois, d'augmentation des revenus et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, est une grande opportunité pour notre pays.

Le Ministère des Pêches et de l'Élevage de la République Démocratique du Congo reconnaît que dans notre pays, conformément aux Objectifs du Développement Durable 13 et 14, les lacs, les rivières, les fleuves et notre zone économique exclusive dans l'Océan Atlantique, regorgent d'immenses ressources en eau qui peuvent stimuler la croissance économique, la prospérité sociale et la protection de l'environnement dans le contexte de la résilience aux changements climatiques, et répondre avec satisfaction à la demande des biens et de services de la population sans cesse croissante à cause de la pression démographique.

Le Ministère des Pêches et de l'Élevage de la République Démocratique du Congo se réjouit de l'intérêt général manifesté pour la mise en valeur et la préservation des ressources d'une économie bleue durable et susceptible d'accroître les efforts visant à réduire la pauvreté et améliorer la santé nutritionnelle. Il souscrit et recommande à cet effet l'institutionnalisation de la plateforme de la Ceinture Bleue et la mise en place des mécanismes de son fonctionnement en vue de faire bénéficier aux pays africains les avantages socio-économiques et environnementaux en facilitant l'accès au financement international et régional.

Je vous remercie.

**Allocution de Monsieur Amadu DJALÓ,
Conseiller Principal de la Ministre des Pêches au nom de Madame la Ministre des Pêches (Guinée-Bissau)
(Allocution traduite du portugais)**

Mesdames et Messieurs, Chefs des délégations des pays présents, Mesdames et Messieurs, représentants des institutions internationales présentes ici,

Mesdames et Messieurs,
Au nom de la République de Guinée-Bissau, que je représente ici, j'exprime ma profonde gratitude pour l'invitation que nous avons reçue pour participer à cette importante conférence.

Nous avons partagé des expériences sur le présent et l'avenir des océans et de l'humanité.

Ce qui nous unit est plus grand que ce qui nous sépare parce que nous partageons le même sort. Il est donc nécessaire de prendre collectivement conscience de l'utilisation des océans, en particulier pour les États côtiers insulaires et de la valorisation de leur

ALLOCUTIONS

potentiel en vue de la rationalisation pour soutenir le développement durable avec l'amélioration conséquente des conditions de vie de l'Homme.

Mesdames et Messieurs, distingués invités, la Guinée-Bissau est baignée par l'océan Atlantique et sa zone économique exclusive est caractérisée par une diversité biologique incommensurable et potentiellement riche en ressources halieutiques. Les multiples intérêts dans l'exploitation de ces ressources dans le cadre d'accords bilatéraux et multilatéraux, sont naturellement confrontés aux intérêts nationaux, à savoir la croissance économique pour le bien-être de nos populations. La Guinée-Bissau est le premier pays au monde à posséder la plus grande zone de mangrove (en termes relatifs), le douzième mondial en valeur absolue et le deuxième en Afrique après le Nigéria. Ses zones marines protégées représentent 26% du territoire national et comprennent cinq parcs nationaux, deux parcs naturels d'aire marine protégée, une réserve de la biosphère et quatre sites de zones humides d'importance mondiale.

L'Afrique de l'Ouest, en particulier la Guinée-Bissau, est fragile en raison d'un manque de contrôle des activités de pêche illégale, non déclarée et non réglementée qui menacent la conservation de l'écosystème et l'exploitation durable des ressources halieutiques.

Nous avons également besoin de plus de données sur les ressources marines, leur localisation et leur identification biophysique, pour une meilleure planification et une gestion rationnelle de ces ressources. C'est pourquoi il est impératif d'apporter à cet événement un débat sérieux sur la science et la technologie de la mer concernant sa composante biologique, technologique et les deux à la fois sont indispensables à notre perspective de développement durable.

Le développement durable implique la croissance de l'économie pour la distribution de la richesse basée sur l'équité. La solution consiste à former des techniciens qualifiés et à introduire de nouvelles technologies de production, à créer des emplois et à améliorer qualitativement les conditions de vie du citoyen. Cet objectif peut être atteint grâce à une éducation et à une assistance en matière de santé garantissant la sécurité publique et la stabilité politique, aussi bien parlementaire que sociale. Connaître ce qui existe et son potentiel et adopter les nouvelles technologies nous permettra de mieux contrôler et protéger le milieu marin. Les nouvelles technologies peuvent simultanément créer de nouvelles entreprises et créer de nouvelles compagnies ou reconvertir des entreprises existantes, à savoir la construction navale et l'exploration sous-marine, la prospection et la production d'énergie. Nos responsabilités sont énormes et nos possibilités sont limitées, mais la prise de conscience de l'interdépendance de la vie sur Terre et l'effort conjoint sont essentiels pour surmonter les défis de la préservation de la vie sur la planète.

Il s'agit d'atteindre le consensus le plus large possible pour prendre des décisions concrètes, les reproduire et les lier dans tous les États et toutes les organisations du continent, indépendamment du guide politique, des intérêts économiques stratégiques et tactiques.

Distingués invités, depuis le sommet Rio + 20, les petits États côtiers ont appelé une plus grande attention, dite économie bleue, car elle rend mieux compte de la nature de leurs problèmes et est donc la plus appropriée pour les résoudre.

Mesdames et Messieurs, l'avenir ne se présente pas spontanément, il se construit, il appelle de profonds changements dans les activités collectives et individuelles, mais ce

sera à nous, dirigeants du monde, chefs d'État et de gouvernement, Ministres en tant que représentants des nations, responsables, nous sommes tous ici présents et démontrons notre capacité à diriger et à agir. Je suis pleinement convaincu qu'avec cette conférence, il est temps de décider de notre avenir. Certes, une nouvelle vision de l'articulation pour l'avenir sera considérée comme une stratégie permettant de définir conjointement des priorités d'action. En ce sens, nous réécrivons et souscrivons pleinement aux termes du projet de désignation politique de cette réunion à Agadir car il est conforme au plan stratégique de développement de la pêche 2015-2020.

Merci beaucoup.

**Allocution de Monsieur Koudjo ADANOU,
Chargé d'Affaires à l'Ambassade du Togo au Royaume du Maroc (Togo)**

Merci Monsieur Le Ministre,
Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Pêches Maritimes, du Développement Rural et des Eaux et Forêts du Royaume du Maroc, Mesdames et Messieurs les Ministres, Monsieur le Wali, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs les experts, Permettez-moi de rendre hommage à SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI pour ses multiples initiatives à caractère africain et mondial. L'initiative de la Ceinture Bleue est une initiative novatrice que nous saluons très hautement.

Monsieur le Ministre,

Il vous souvient que le Togo, mon pays, sous le leadership éclairé du Président de la République, Monsieur Faure ESSOZIMNA GNASSINGBÉ, a organisé, du 10 au 15 Octobre 2016 à Lomé, le sommet extraordinaire des chefs d'Etats et de gouvernements de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique. Ce sommet, qui a connu la présence effective de 17 chefs d'Etats, a abouti à l'adoption de la charte dite la Charte de Lomé qui vise à lutter, protéger et sécuriser l'espace maritime contre la piraterie maritime, la pêche illégale, les trafics illicites de tout genre, l'érosion côtière et les autres atteintes à l'environnement marin. 33 Etats africains sur 54 ont signé la Charte de Lomé, c'est dire que la coopération internationale et la coopération Sud-Sud se révèlent comme un pilier important pour mieux protéger nos océans et promouvoir le développement durable.

Le Togo, mon pays, s'inscrit donc à l'initiative bleue et souhaite que cette initiative bleue du groupe des pays africains prenne en compte la Charte de Lomé sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Allocution de Monsieur Manuel BARANGE,
Directeur de la Division Politique et Ressources de la Pêche et de l'Aquaculture à
l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) au nom du
Directeur Général de la FAO
(Allocution traduite de l'anglais)**

Votre Excellence Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Vos Excellences Monsieur le Secrétaire d'État, Monsieur Roy ANGELVIK, Excellences, Ministres, représentants de gouvernements, Mesdames et Messieurs, tout protocole observé,

En tant que Directeur de la Division des Pêches et de l'Aquaculture de la FAO et au nom

ALLOCUTIONS

du Directeur Général de la FAO, j'ai le grand plaisir de prendre la parole devant vous à l'occasion de cette conférence de haut niveau sur la Ceinture Bleue.

Comme vous le savez, le nombre de personnes affamées et sous-alimentées dans le monde a atteint un record mondial de 821 millions de personnes en 2017. L'Afrique reste le continent où la prévalence de la sous-alimentation est la plus élevée, touchant plus de 250 millions de personnes, principalement en Afrique subsaharienne. Vous savez également que le poisson est essentiel dans la lutte contre la faim et la malnutrition. Sur les 30 principaux pays consommateurs de poisson, 22 sont classés dans la catégorie des pays à faible revenu et à déficit vivrier. Le poisson est un aliment et un aliment essentiel pour les pauvres. Mais la consommation de poisson par habitant en Afrique est inférieure à la moitié de la moyenne mondiale. Et, à titre d'avertissement, il devrait diminuer au cours des prochaines décennies.

Je ne pense pas avoir besoin de répéter cela, mais je le fais. On s'attend à ce qu'il diminue au cours des prochaines décennies. Cela est dû, en premier lieu, aux prises non durables de pêche, aux pratiques de pêche, principalement dans les eaux de la Méditerranée et du Centre-Ouest de l'Afrique, comme l'ont montré les beaux films que nous avons vus aujourd'hui. Et en deuxième lieu, l'aquaculture en Afrique ne représente que 2,5% de la production aquacole mondiale, et peine à décoller.

Si nous voulons nourrir un monde dominé par le changement climatique, qui comptera 9 milliards de personnes, nous avons besoin d'une croissance durable et urgente. Sans elle, aucun Objectif de Développement Durable ne sera atteint. C'est pour cette raison que la FAO met en œuvre avec des partenaires tels que la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement, une initiative de croissance bleue et des efforts à développer l'Économie Bleue d'une manière écologique, sociale et durable, en mer, sur terre et le long de la chaîne de valeur de la production halieutique.

Parmi les réussites récentes de la mise en œuvre de la DGI de la FAO en Afrique, on peut citer les investissements de l'économie bleue au Cap-Vert, en Côte d'Ivoire, les efforts en cours à Sao Tomé-et-Principe et un nouveau programme d'investissement de l'Espoir Bleu en cours en Algérie et en Tunisie, entre autres.

La FAO considère que l'initiative de la Ceinture Bleue est issue de la vision de la croissance bleue. C'est ainsi que nous saluons et félicitons le Maroc pour ce leadership. Nous sommes sur le même bateau. Maintenant, nous devons simplement le ramener en toute sécurité à terre. Mais la croissance ne se réalise pas seulement en développant des activités, mais également en rendant les efforts existants plus durables et plus efficaces.

Permettez-moi de vous donner juste deux exemples montrant comment la FAO est prête à aider les pays à transformer les défis de la durabilité en succès. Le film que nous avons vu au début de la journée présente le programme EAF Nansen, une collaboration vieille de 40 ans entre le Royaume de la Norvège et la FAO, échantillonnant les eaux les moins observées de la planète et fournissant un appui en matière de gestion et de renforcement des capacités à certains pays d'Afrique et de pays en voie de développement.

Le programme s'appuie sur le navire de recherche Dr Fridtjof Nansen, le seul navire de recherche à arborer un pavillon des Nations Unies. Entre 2017 et 2018, il a démarré depuis Casablanca (Maroc). Il a couvert plus de 424 prospections par jour et a formé 410 scientifiques de 35 pays et a échantillonné l'eau dans 25 pays, bon nombre d'entre eux

sont autour de cette table, évaluant des stocks partagés de poisson et l'environnement marin et soutenant l'élaboration d'un plan de gestion des stocks. Il reviendra encore dans cette région plus tard en 2019.

Je voudrais exprimer une nouvelle fois ma gratitude au nom du monde entier, à la Norvège, pour ces investissements cruciaux. La FAO continue également de fournir les meilleures données disponibles de l'état des pêches aux niveaux mondial et régional grâce à une analyse de données statistiques, un programme de terrain mené dans plus de 100 pays et dirigeant la mise en œuvre de l'ODD 14, programme de lutte contre le changement climatique et d'adaptation dans plus de 100 publications produites chaque année pour vous et selon vos besoins.

Je ne voudrais pas laisser passer l'occasion de mentionner l'Accord relatif aux mesures du ressort des États du port, seul instrument politique mondial de lutte contre la pêche illégale mentionnée par beaucoup d'entre vous aujourd'hui. Il s'agit du dernier instrument politique de la FAO. Nous encourageons les États à signer cet accord entré en vigueur en juin 2016, ce programme qui soutient jusqu'à 40 à 45 pays au cours des cinq prochaines années, grâce à la générosité et la contribution des pays donateurs.

Permettez-moi de terminer en félicitant le Royaume du Maroc pour son leadership et sa vision dans l'objectif crucial d'amélioration de l'alimentation et des moyens de subsistance permettant une croissance bleue durable en Afrique.

Le poisson est un élément essentiel de la solution, mais il ne le sera que s'il est produit et utilisé de manière durable.

Je terminerai en réitérant, au nom de la FAO, mon désir et ma reconnaissance de vous aider et de vous soutenir le long de vos débats, nous travaillons pour vous. Je vous remercie de votre attention.

**Intervention de Madame Patricia RICARD,
Vice-Présidente de la plateforme Océan-Climat et Présidente de l'Institut
Océanographique Paul Ricard**

Merci Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs les experts, honorable assistance.

Je suis très heureuse d'assister à cet événement, je n'aurais pas cru de le voir de mon vivant, de voir ces sujets avancer si vite, tous ensemble. « La Blue Belt » initiative est une des premières initiatives à rejoindre la plateforme Océan Climat, dont j'ai la chance d'être vice-présidente. Cette plateforme s'est spontanément organisée lors de la COP 21 à Paris pour porter la voix de l'océan au cœur de l'agenda climatique.

L'océan est le cœur de la machine climatique, et il a fallu attendre 21 réunions des parties sur le climat pour enfin voir ce lien évident entre océan et climat. Cependant, nous n'avons plus beaucoup de temps pour trouver les bonnes solutions, et je suis un petit peu inquiète d'un mot qui n'a pas été beaucoup prononcé cet après-midi et qui est le mot d'atténuation. Certes, il est important de s'adapter aux changements climatiques, mais si nous ne continuons pas, si nous n'inversons pas la tendance, ces efforts seront vains. Je pense qu'il est urgent de voir aujourd'hui dans les nécessaires innovations, et quand je dis

ALLOCUTIONS

innovations, je voudrais dire innovations de rupture, l'importance d'intégrer le double objectif de l'adaptation et de l'atténuation. De bonnes pratiques déjà à travers le monde, montrent que lorsque vous adressez ces deux sujets, vous êtes souvent sur des cercles vertueux. Ne pas oublier aussi l'importance des solutions fondées sur la nature. Nous avons tellement cru que l'Homme était très fort avec ses technologies, mais c'est oublier le savoir, la richesse, la fertilité et quelque part, si vous me permettez cette expression, la sagesse du vivant. Il faut revenir à cette étude, l'étude de la science, il faut redonner la place à la science dans les stratégies, accompagner les décideurs qui n'ont peut-être pas la formation scientifique nécessaire, et c'est en quoi la « Blue Belt » (initiative de la Ceinture Bleue), vraiment, je pense que, c'est une ceinture de sécurité pour le futur de l'humanité. Il faut nourrir cette initiative de toutes vos bonnes pratiques.

Nous, au sein de la plateforme Océan Climat, nous échangeons nos compétences scientifiques. En fait, notre mission consiste à faire descendre la science des laboratoires et des universités sur les bureaux des décideurs et des acteurs économiques et faire monter les bonnes pratiques, des pratiques de terrain, des pêcheurs, de manière à faire une blue-line où effectivement un futur est possible.

Il ne faut pas oublier que nous allons vivre des temps difficiles, on parle toujours de l'acidité des océans, du manque d'oxygène, mais on ne parle pas de la houle qui va augmenter, de cet océan qui se dilate du fait du réchauffement de la température de surface, des courants qui se détournent. Il va y avoir des temps plus durs où l'Homme et la mer vont avoir, peut-être, un autre type de relation. Ces temps viendront où il faudra monter probablement des murs, probablement faire des ouvrages de défense. Quand vous ferez cela, n'oubliez pas de laisser une place pour le vivant.

Il ne faudrait pas que l'accélération des événements climatiques exceptionnels accélère la chute de la biodiversité. Considérer également que lorsque malheureusement certaines côtes et certaines régions du monde, et je pense particulièrement à la côte Waka, très frappée depuis quelque temps. Lorsqu'il y a des destructions à terre, imaginez que les destructions sous-marines, je parle de celle des habitats du poisson, sont aussi violentes.

Nous pensons souvent à reconstruire les habitats des Hommes, nous ignorons parfois la nécessité de recréer les habitats du poisson.

La biologie n'est pas dans nos réflexes, nous continuons à voir la ressource halieutique comme un socle pour une activité économique mondialement partagée, il faut comprendre aujourd'hui que ce socle est posé sur le vivant et que la compréhension et la prise en compte des nécessités de maintenir ce vivant dans les conditions de survie est fondamentale.

Enfin, je voudrais finir par l'éducation. Nous avons souffert sur ces 200 dernières années d'innocence, du manque de conscience et de connaissance du réel impact des activités humaines sur la biosphère, nous en payons aujourd'hui la facture. Cette facture, il ne tient qu'à nous de la rendre moins lourde pour nos enfants, mais on peut avoir quelques inquiétudes. Donc, dès aujourd'hui, inscrire la connaissance du vivant, et plus particulièrement de l'océan, du climat et de la biodiversité dans tous vos programmes éducatifs. Accompagner les décideurs dans vos pays de ces messages scientifiques de bon sens de manière à pouvoir, car il est encore temps, gagner la course contre le chaos. Merci beaucoup.

Intervention de Monsieur Reidar TORESEN,
 Directeur du Centre for Development Cooperation in Fisheries, Institute for Marine Research, IMR (Norvège)
 (Intervention traduite de l'anglais)

Mesdames et Messieurs,
 je ne représente pas la Norvège, je représente l'Institut de Recherche Marine. Donc, d'une certaine manière, je représente la connaissance, ou plutôt je dirais que je voudrais aborder certaines préoccupations concernant la connaissance en relation avec la gestion des pêches et des océans.

Les océans sont soumis à de fortes pressions. Il ne s'agit pas seulement de la pêche, il existe de nombreux secteurs qui peuvent influencer négativement sur la pêche, et cela devrait vous préoccuper, cela devrait nous préoccuper tous, bien sûr, parmi les secteurs ayant un impact négatif, par exemple les déchets, l'industrie pétrolière, les transports maritimes, l'aquaculture, etc. Donc, pour gérer, nous avons besoin de connaissances, pas seulement sur les ressources halieutiques, mais aussi la connaissance sur les impacts des activités humaines dans d'autres secteurs. Comme mentionné par la FAO, le navire Dr Fridtjof Nansen effectue des recherches qui reposent sur un plan scientifique élaboré, un plan élaboré par la FAO, conjointement avec les pays partenaires. Il s'agit d'un très bon plan, non seulement pour la surveillance des ressources halieutiques, mais aussi pour étudier les contaminants, le changement climatique etc qui, certainement, affectent le bien-être des ressources. Le Dr Fridtjof Nansen n'est qu'un seul navire et les océans sont vastes. Je sais que beaucoup d'entre vous ont des navires de recherche et font beaucoup d'activités en mer. Ils font de la recherche scientifique. Je voudrais également souligner que les activités à bord du Dr Fridtjof Nansen se font d'une manière collaborative entre les équipes de l'IMR, les experts de la FAO et les scientifiques des pays partenaires. Et ce travail est très bien fait par un personnel qualifié issu de nombreux pays.

Mais ce que je veux rappeler, est qu'il est fortement souhaitable de développer davantage la recherche sur les océans dans les différents pays. Vous n'avez pas besoin d'un très bon navire de recherche pour pouvoir créer de simples programmes ou projets, surveiller la qualité des contaminants, les changements climatiques, etc., les facteurs qui peuvent influencer ces ressources. Car le bien-être écologique est important pour l'avenir.

J'aimerais donc demander davantage d'efforts pour l'étude des contaminants dans le poisson et les produits de la mer qui constituent un aliment pour nous et il est très important que nous suivions la qualité de ces produits et comment les contaminants l'affectent.

Permettez-moi donc de terminer en vous demandant en tant que gestionnaires des pêcheries d'œuvrer pour davantage d'intégration des politiques intersectorielles et pour limiter l'impact des autres secteurs d'activité maritime et des autres secteurs qui pourraient affecter les ressources halieutiques et tout ce que nous pouvons en tirer. Merci.

ALLOCUTIONS

Intervention de Monsieur Edouardo BALGUEIRAS, Directeur de l'Instituto Español de Oceanografía, IEO (Espagne) (Intervention traduite de l'espagnol)

Monsieur le Ministre, Merci beaucoup, d'avoir invité mon institut à participer à cette conférence de haut niveau et de m'avoir donné la parole pour que je puisse m'adresser à un auditoire aussi honorable.

Comme mon collègue norvégien, je ne parlerai pas non plus au nom de l'Espagne, mais au nom de mon Institut Espagnol d'Océanographie.

L'IEO a été créé il y a plus de 100 ans, et depuis sa création, il était très conscient de l'importance de la richesse halieutique sur les côtes nord-africaines. Cet intérêt a conduit dès 1927 à la création d'un Centre Océanographique aux Îles Canaries qui y est d'ailleurs toujours établi. C'est le centre à partir duquel est dirigée toute la collaboration et recherche marine sur la côte africaine. J'ai moi-même eu le plaisir et l'honneur de travailler dans ce centre depuis 35 ans et j'ai eu le plaisir et l'honneur de travailler et de partager de nombreuses heures de travail et de campagnes avec de nombreux collègues, dont certains sont présents dans cette salle. De cette collaboration est aussi née une longue amitié.

Durant ces 100 ans de recherche marine au niveau de la côte africaine, au cours desquelles nous avons mené plus de 100 campagnes de recherche de tous types supportées par l'administration des pêches espagnoles, en particulier le Secrétaire Général de la Pêche, qui nous a soutenus financièrement par les moyens mis à disposition tout au long de cette trajectoire. Nous avons grâce à cela pu observer l'évolution de l'Afrique sur plusieurs plans.

Nous avons vu comment les pêcheries ont évolué, passant de pêcheries durables dans les années 1920- 1930 à des pêcheries surexploitées, donnant lieu à d'autres ressources (telles que le poulpe) qui sont maintenant exploitées de manière économiquement très importantes sur la côte mauritanienne à titre d'exemple. Nous avons également vu comment les différentes organisations se sont engagées pour la gestion durable des ressources. Je voudrais vous rappeler, à ce propos, que nous avons des institutions et des organisations régionales, comme la COPACE, la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR), et la Commission du Golfe de Guinée qui travaillent depuis de nombreuses années dans l'intérêt de gérer durablement ces ressources. Ce travail parfois difficile a été rendu possible grâce à la volonté, à l'engagement et à l'enthousiasme des chercheurs de la région.

Je tiens à le dire ici parce qu'on doit l'admettre et nous sommes aujourd'hui confrontés à beaucoup de problèmes qui ont déjà été mentionnés tout au long des interventions de cet après-midi et dont la résolution ne peut se faire sans la science.

En ce qui concerne le changement climatique, la pêche illégale, la surexploitation des ressources, etc., nous sommes indéniablement confrontés à ces problèmes et je pense que la région dispose de suffisamment de connaissances et d'expérience pour résoudre nombre de ces problèmes et que nous disposons également de nombreux instruments qui nous permettent d'établir des liens entre nous.

Je suis très heureux de cette Déclaration d'intérêt unanime pour la croissance bleue en faveur de la durabilité des ressources et de l'écosystème marin. Et je suis heureux parce

que cela va donner un nouvel élan à ces institutions scientifiques, qui travaillent dans la région depuis des années. Je pense que le représentant de la FAO l'a mentionné : nous devons agir au niveau local. C'est un effort que je demande aux États pour soutenir leurs instituts de recherche et les aider à maintenir des systèmes d'observation permanents qui nous fournissent des données non seulement en quantité mais aussi d'un niveau fiable suffisant pour pouvoir faire nos analyses. Nous renforcerons ensuite ces institutions sous régionales et régionales avec lesquelles et au sein desquelles nous collaborons. Je pense que nous avons la capacité, nous avons la connaissance, nous avons les moyens, et la seule chose dont nous avons besoin est l'engagement de tous ceux que nous servons et de la société que vous représentez.
Merci.

Intervention de Monsieur Grigory MASLYANKIN, Directeur-Adjoint de l'Atlantic Research Institute of Marine Fisheries and Oceanography, AtlantNIRO (Russie) (Intervention traduite du russe)

Chers Ministres,
Monsieur AKHANNOUCH,
Mesdames et Messieurs,

Je représente l'Institut Scientifique des Pêches et d'Océanographie qui mène des recherches scientifiques complexes sur le système biologique de l'océan mondial, ce qui nous permet d'exercer des activités de pêche et d'exploiter ses ressources avec une approche précautionneuse. Notre institut russe apporte une contribution importante dans l'étude des stocks des ressources biologiques naturelles afin que leur exploitation s'effectue à un niveau de précaution optimale.

Bien entendu, toute exploitation des ressources halieutiques doit être basée en amont sur la recherche. La science est la base de toute activité humaine, en particulier en ce qui concerne l'océan mondial. L'océan est le berceau de la vie, c'est la source de biodiversité pour tous les organismes vivants sur la planète, c'est 70% de la planète Terre, et afin de protéger l'océan, nous devons l'étudier. Par conséquent, il reste entendu que l'étude de l'écosystème devrait être réalisée en premier lieu bien sûr. Cela permettrait, le cas échéant, d'assurer une exploitation rationnelle des ressources.

Il est important de signaler qu'il existe dans le monde de nombreuses organisations régionales qui mènent des recherches scientifiques et avec lesquelles il faudrait étroitement coopérer, y compris celles qui opèrent en Afrique.

En outre, il devrait y avoir une étroite interaction dans le cadre des Accords de pêche conclus. Si nous coordonnons tous les efforts dans le cadre des organisations régionales et dans le cadre des interactions de tous les pays, nous atteindrons probablement les objectifs mis en avant par l'initiative « Blue Belt ». Bien entendu, cette initiative est très importante.

Probablement, le moment est venu afin que cette initiative fonctionne et apporte ses fruits au profit de l'océan mondial et à l'humanité toute entière, de sorte que nous puissions envisager l'avenir sans problèmes en sachant que dans le futur, grâce en partie à l'initiative « Blue Belt » un monde meilleur nous attend.
Merci.

ALLOCUTIONS

Intervention de Monsieur Abdelmalek FARAJ,
Directeur de l'Institut National de Recherche Halieutique, INRH (Royaume du Maroc)

Monsieur le Ministre, Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres et les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole.

En tant qu'institut de recherche, notre mission est de formuler des avis scientifiques pour l'aide à la décision permettant d'assurer la durabilité des stocks halieutiques. Aujourd'hui, il y a urgence à agir et il a fallu pour nous en tant que scientifiques une remise en cause de nos méthodes de travail. Il ne s'agit plus uniquement de l'excellence de la connaissance scientifique, mais également de s'ouvrir vers les opérateurs et gestionnaires pour mieux comprendre leurs besoins.

C'est de là qu'est née l'idée de cette plateforme de l'initiative de la Ceinture Bleue, c'est de la volonté de renforcer la multidisciplinarité et de mieux appréhender l'approche écosystémique. Il faut nous unir pour mieux nous comprendre et c'est de là que nous insistons être le point de départ pour mettre en œuvre nos objectifs : nous unir autour de cette plateforme pour sa mise en œuvre.
Je vous remercie.

Intervention de Madame Zakia DRIOUICH,
Secrétaire Générale du Département de la Pêche Maritime - MAPMDREF (Royaume du Maroc)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres, Monsieur le Wali, Monsieur le Président de Région, honorables invités,

Lecture de la Déclaration d'Agadir

